LE MONDE LIBERTAIRE

LE MONDE LIBERTAIRE

2€ ISSN 0026-9433

« Le suffrage universel est un jouet, mais on ne doit pas le dire tout haut, car le peuple doit avoir une religion. C'est ainsi… Triste, mais vrai. » Georges Clemenceau

N° 1533
du 13 au 19 novembre 2008

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

70 piges au taf

M 02137 - 1533 - F: 2,00 €

Sommaire

Un drôle de **goût**, par S. Bull, *page 4*

Sabrage et chatilage de la fonction publique, *page 5*

Baveuses mais **brèves**, *page 6*

Ferme ta gueule et **reste au trou**, par J. Lesage de La Haye, *page 7*

Alex se livre à Virginie, entretien, *page 9*

Appel d'offres **humanitaire**, *page 11*

Crise financière et bancaire, *page 12*

Obama au sana, par P. Sommermeyer, *page 14*

Viva la revolución, ¡Ay! México, *page 15*

Camus et les libertaires, le livre, par M. Chueca. *page 17*

Veni, vidi, Vichy, *page 19*

Artiste **et** femme, *page 20*

Le **mouv...**, *page 21*

La plus belle..., *page 22*

L'agenda, *page 23*

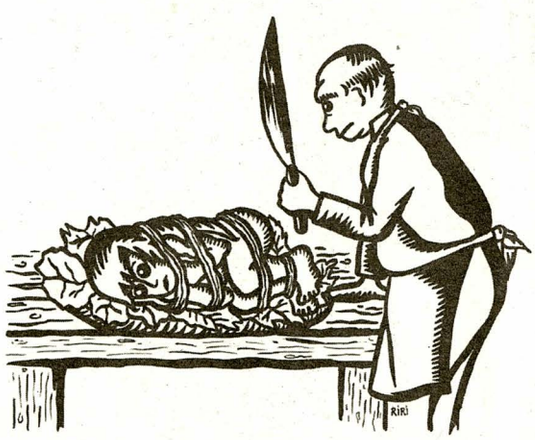

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (Hors-série inclus)	**France** et DOM-TOM	**Étranger**
3 mois, 13 nos	◯ 20 €	◯ 27 €
6 mois, 25 nos	◯ 38 €	◯ 46 €
1 an, 45 nos	◯ 61 €	◯ 77 €

Abonnement de soutien
1 an, 45 nos ◯ **76 €**

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine . Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP.

Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.

Editorial

Retraite à 70 ans

Jean-Pierre Levaray

Certains ornithologues soutiennent que la récente arrivée en Europe de perruches à collier doit être considérée comme un signe supplémentaire du réchauffement climatique. Mais la science des spécialistes de la gent ailée – à supposer qu'on les questionne dessus – serait certainement impuissante pour quantifier le nombre et encore moins expliquer le comportement des perroquets qui pendant de longs jours nous ont déchiré les oreilles en poussant un cri unique: Obama! Obama! Le bientôt successeur de Bush suscite des espérances fiévreuses chez des centaines de millions d'opprimés de par le monde et plus particulièrement au sein des minorités ethniques de son pays, c'est incontestable. Mais les orfèvres du marketing et de la communication politique qui ont façonné minutieusement l'image du glamour métis (avec l'accord enthousiaste de cet ambitieux personnage) sont au service de puissants détenteurs d'intérêts. Or ces derniers se contrefoutent éperdument des symboles, mieux, ils sont capables de les instrumentaliser à leur profit quasi exclusif, aussi ne tarderont-ils pas à réclamer – puis obtenir dans la foulée – un retour sur investissement d'un montant vertigineux. L'âne démocrate à pelage noir a fait des miracles? Dopée par la nouvelle, une blanche ânesse du Poitou veut s'en inspirer pour réaliser le dessein qui la visite nuit et jour. Las, perclus de jalousie une éléphante et un groupe de pachydermes veulent entraver le dandinement de la Ségolâne Royal aimantée par tout ce qui ressemble à un trône. Laids socialistes sont franchement des personnages écœurants. Leur soumission servile au capital exhale des remugles qui transpirent à travers tous les pores de leur peau, et pourtant ces pornographes de la politique prétendent encore et toujours incarner le « changement », le « progrès », la « justice », le tout sous le regard lubrique des médias excités à la perspective d'un « Parti démocrate à la française »! Mais ce n'est pas tout, car Pâtée production France va bientôt augmenter la dose d'entubage cathodique. Son prochain film, tout à la gloire du leader minimo qui veut refonder le capitalisme (ni plus ni moins) s'intitule: *Rocky de Nagy Bocsa met les Ricains et le monde entier à la redresse*. Le réalisateur qui niche à l'Élysée nous indique que la part des recettes revenant à la France du spectacle G20 qui sera joué le 15 novembre à Washington sera versée intégralement à une œuvre caritative qui se nomme (le) Medef.

LES POTS DE DÉPART vont être des pots d'adieu !

Non mais c'est vrai, ils veulent notre peau ! Les lecteurs du *Monde libertaire* le savent : nous sommes dans une guerre de classes depuis des décennies et jusqu'à présent ce sont les patrons, les banquiers et leurs valets qui gagnent. Mais alors là, les attaques sont tellement fortes qu'il faut réagir, et vite, sous peine d'y laisser plus que des plumes.

Alors que la pauvreté s'accroît et que toutes les conquêtes sociales se voient grignotées parce que les gouvernements annoncent partout qu'il n'y a pas de fric pour la sécu, les retraites, la fonction publique et j'en passe, les États dilapident des dizaines de milliards (venus d'où?) pour venir au secours des banquiers, qui ont eux-mêmes créé la crise que nous subissons. Une manne que les banques lorgnaient depuis longtemps.

Dans le même temps, on notera que, malgré cette aide et ces milliards octroyés aux banques sans contrepartie, le revenu du livret A va baisser. Et si, en tant qu'anar, on s'en fiche, c'est vraiment le populo qui est visé, parce que la cible de l'État français reste les 27 millions de salariés. Ce sont eux qu'on fait trinquer.

Dernières attaques en date :

– L'horaire légal du travail et des heures supplémentaires passe à 60 heures, ce qui va bien servir aux patrons du BTP et du commerce.

– Le travail du dimanche, qui va entraîner une aggravation des conditions de travail, notamment des femmes, dans le commerce, alors que c'est une aberration, puisque de toute façon on n'a pas plus de fric, et je ne vois pas comment cette mesure pourrait accroître la consommation (prétexte invoqué).

– Enfin, voilà que nos députés de droite ont voté un amendement à la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 qui remet en cause l'obligation de départ à la retraite à soixante ans.

Toujours travailler plus

Ils n'ont que ce slogan à la bouche.

Bien sûr que ça ne doit pas trop gêner les députés de rester en place jusqu'à soixante-dix ans (le doyen en a 87!). Ce ne sont pas leurs conditions de travail qui vont

les pousser à demander à partir plus tôt : ils ne sont pas confrontés au moindre travail posté ou précaire ; ils n'ont pas de cadences infernales à subir ; ils n'ont pas de hiérarchie sur le dos sinon un chef au sommet qui est juste leur extension idéologique. Si les séances de discussion finissent tard, ils n'ont pas à se lever tôt (ou seulement parfois pour prendre l'avion vers un séminaire dans un coin plutôt ensoleillé), et il leur arrive même de dormir sur le temps de « travail ». Ils sont entre eux à discuter le bout de gras, point barre. Ils gèrent leurs heures à volonté pour d'exténuantes études de dossiers, pour recevoir des gens et assister à des réunions. En plus de çà, ils sont très bien payés et ont de tels avantages en nature ou fiscaux qu'ils s'accrochent à leurs fauteuils rouges. Complètement à côté de la plaque, les mecs. Le travail comme le subissent tous les salariés leur est complètement étranger. Ils ne voient donc pas le problème que peut poser le fait de travailler jusqu'à soixante-dix ans.

Permettre à ceux qui le veulent de partir à soixante-dix ans parce qu'ils ont un boulot « super » de recherche ou autres, parce qu'ils sont patrons et qu'ils ne veulent pas passer la main, ce n'est qu'une provocation de plus. Les salariés, qui ont déjà vu les années de cotisation pour la retraite augmenter, n'ont pas envie de bosser davantage, au contraire. Les conditions de travail se détériorent partout, la précarité s'intensifie et les salaires sont grignotés par des recours au temps partiel ou par les augmentations des prix, des impôts, des prestations médicales… Non, les salariés ne sont pas demandeurs pour travailler plus longtemps. En outre, c'est contre-productif puisque les salariés âgés restant au travail empêcheraient l'emploi des jeunes, et, dans le contexte de crise et de licenciements actuel, c'est du n'importe quoi. Enfin, essayez de trouver du boulot après quarante-huit ans si vous avez été licencié ou si vous voulez changer de travail (sait-on jamais) !

En annonçant une retraite à soixante-deux ans comme le réclame le Medef, le gouvernement paraîtra beau joueur…

Tout cela, c'est pour aller vers des retraites qui ne seront plus prises à taux plein. Plus l'âge de la retraite reculera, plus il faudra cotiser longtemps, plus les salariés verront leurs conditions de vie se dégrader. Car, soit ils prendront leur retraite à l'âge légal, mais ils seront alors fatigués et usés, soit ils la prendront avant l'âge et toucheront moins de pension de retraite.

La riposte doit se construire, et vite. Les syndicats font le dos rond et on n'entend pas les secrétaires confédéraux, on ne sent pas de frémissements pour des actions de grande ampleur qui dépasseraient le cadre de la journée. Pourtant, lorsqu'il y a des mouvements épars (Renault, conducteurs SNCF, enseignants), on sent une volonté de passer à la vitesse supérieure. Alors, encore un effort !

J.-P. L.

Régression Générale des Politiques Publiques

RGPP… la finance au pouvoir !

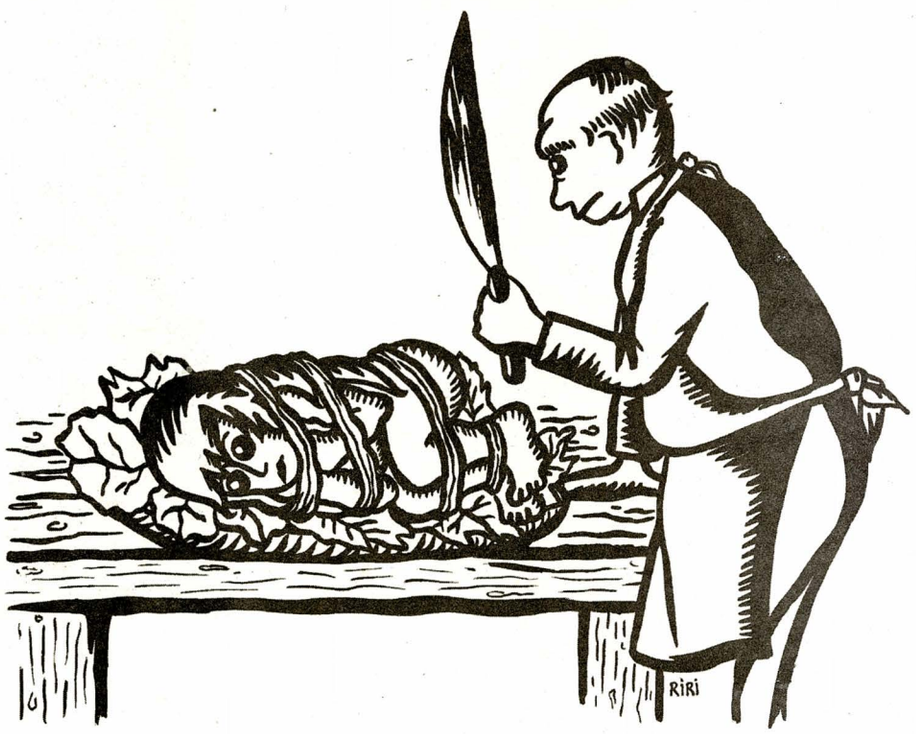

Qu'une nouvelle réforme de l'État soit mise en œuvre, en quoi cela peut-il bien nous concerner ? La dernière en date a pour nom « révision générale des politiques publiques » (RGPP), inspirée de la « revue des programmes » de nos lointains voisins canadiens, qui ont connu la privatisation en masse de leurs services publics au milieu des années quatre-vingt-dix. Privatisations qui se sont traduites, à l'époque, par une dégradation des conditions de vie : doublement des droits d'inscription à la faculté, hôpitaux renvoyant les malades chez eux juste après une opération, explosion des prix de l'eau, de l'électricité, des garderies, etc.

Lancée en France en juin 2007, la RGPP va se concrétiser par un regroupement des services territoriaux de l'État (Directions de l'agriculture, de l'emploi, de la jeunesse et des sports, DDASS, DDE, etc.) qui doit être entériné d'ici à la fin de l'année. Rouages de l'appareil étatique, ces services n'en portent pas moins de vraies missions de service public, censées veiller aux équilibres territoriaux, à la résorption des inégalités et à la prévention des risques (politiques du logement, de la culture, sécurité routière, risques sanitaires et sociaux, etc.). Tous ceux-ci doivent passer à la moulinette de la RGPP, dont les mécanismes sont bien rodés : après avoir agité l'épouvantail de la dette, il s'agit de tailler dans les budgets publics et les effectifs, tout en nous berçant de l'illusion d'« un service de qualité centré sur les priorités territoriales, […] pour un coût moindre ».

La RGPP ou la finance au pouvoir

En réalité, la RGPP procède d'une approche purement financière de l'économie, par ailleurs responsable du krach boursier actuel, dont les conséquences dramatiques pour les populations ne sont plus à démontrer : alors que les besoins de logements sont énormes, 180 000 licenciements dans le BTP sont déjà annoncés !

Pour compenser financièrement la redistribution aux plus riches, la RGPP se nourrit des dogmes les plus stupides et les plus injustifiables. Le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux ne s'appuie sur aucune réflexion concernant les besoins réels et affiche un mépris certain pour les agents partant à la retraite : ils auraient donc, des années durant, travaillé pour rien et occupé des postes inutiles ?

Le nouveau plan social de la fonction publique

Cette réforme relève de la même logique que les licenciements boursiers : contrepartie des cadeaux fiscaux, les emplois publics en sont la variable d'ajustement ! En parallèle, un projet

de loi sur la mobilité dans la fonction publique prévoit de faciliter le recours aux salariés de sociétés d'intérim, la mobilité forcée, l'incitation au départ, et facilite les licenciements… Avec cette loi, le gouvernement disposera de l'outil indispensable qui lui manquait pour accompagner des milliers de suppressions d'emplois ! Comme dans le privé, un intéressement est prévu pour faire accepter ces réductions d'effectifs : les agents « méritants » se répartiront 2 milliards d'euros sur les 7 milliards d'économies prévues. C'est le fameux dilemme du salarié actionnaire qui doit accepter de se faire licencier pour faire monter ses actions…

Les « caisses vides » continuent à cracher des milliards. .

En réalité, les caisses n'étaient pas vides, elles avaient été vidées : il s'agissait de compenser les cadeaux fiscaux (14,8 milliards d'euros via la loi Tepa), qui profitent largement aux contribuables les plus riches. Pour cela, celui qui s'est accordé une augmentation de 140 % nous demande de nous serrer la ceinture : gel des salaires, création de franchises médicales, démolition des services publics pour faciliter les privatisations ! Si les caisses étaient réellement vides, comment expliquer que l'État puisse trouver les milliards nécessaires à la recapitalisation publique du secteur bancaire privé ?

De même, l'argument de la dette n'était qu'une présentation tronquée de la réalité : comme l'écrivait Liêm Hoang-Ngoc dans *le Monde* du 10 avril 2008 : « La France n'est aucunement en faillite. Comme tout compte de patrimoine, le compte de l'État comporte un passif, la dette, mais il inclut également les actifs qu'il détient. La différence, positive, représente 38 % du PIB. Chaque nouveau-né voit en vérité le jour avec un crédit de 11 000 euros. »

La RGPP « passe par un examen systématique de l'appareil productif de l'État et une analyse approfondie des politiques d'intervention ». Curieusement, on ne retrouve pas cette même exigence en ce qui concerne les aides publiques aux entreprises privées (65 milliards d'euros en 2005), quant à leur efficacité réelle en matière de création d'emplois… surtout ne parlons pas du poids de la dette privée !

Intérêts privés et catastrophe collective !

En résumé, la RGPP a pour unique but de supprimer un maximum de postes de fonctionnaires. Parallèlement, il s'agit de favoriser les mutualisations, les regroupements de services dorénavant en nombre de plus en plus restreints, le plus loin possible de l'usager (hôpitaux, bureaux de poste). À terme, les privatisations s'accéléreront à mesure des réductions d'effectifs, venant augmenter les coûts de manière considérable.

Ces politiques relèvent du libéralisme le plus obscurantiste, celui qui voudrait renforcer l'individualisme, la compétition de tous contre tous, et dont on peut voir les conséquences sur la protection sociale dans les pays anglo-saxons. Elles ont provoqué l'impasse économique, sociale et écologique dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui.

Le service public n'est pas seulement une dépense qu'il faut réduire, il constitue également une vraie richesse. Avec la dégradation de la sécu, de l'offre de logements, des transports publics, des services hospitaliers et postaux, la récession qui s'installe tournera au cauchemar… Il serait temps que tous ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre – nous sommes les plus nombreux – s'organisent !

Sylvia et Alex

Groupe Tous les maquis de la Fédération anarchiste

Ça en a le goût…

Le kiosquier du coin de ma rue est un brave type, il vend tous les journaux distribués par les NMPP (Nouvelles Messageries de la presse parisienne). On l'oblige même à vendre aussi divers colifichets inutiles, mais c'est une autre histoire. En contemplant l'étalage des diverses couvertures des hebdomadaires et quotidiens, il a acquis une certaine philosophie… et nous aussi, s'il en était besoin.

Avant, il y a quelque temps, c'étaient l'agité de l'Élysée et sa chanteuse guitariste qui distançaient tout le monde. La semaine dernière, toutes tendances confondues (de l'*Humanité* au *Figaro* en passant par *le Nouvel Observateur*), c'était le nouveau président des États-Unis qui tenait la dragée haute. L'opinion publique souvent varie, bien fol qui s'y fie !

De nombreux espoirs seront déçus outre-Atlantique. Car, comme le rappelle Socorro Gomes (présidente du Conseil mondial de la paix) : « Ne nous faisons pas d'illusions : le nouveau président ne procédera pas à des changements structurels au sein du système de pouvoir des États-Unis. Le pouvoir appartient au capital financier et à l'industrie militaire, dont les politiques économiques ont eu des conséquences dévastatrices pour les travailleurs et peuples du monde. » La fin de l'empire américain n'est pas pour demain.

La semaine dernière à Paris, dans la grande salle de la Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, se tenaient des débats « Six heures pour la presse ». C'était une réponse aux états généraux de la presse qui se déroulent en ce moment au niveau des pouvoirs publics. L'organisation syndicale initiatrice, la Filpac (Fédération des industries du Livre et du papier carton, anciennement Fédération française des travailleurs du Livre, FFTL), avait été saluée par le directeur de l'*Humanité*. Ce dernier a déclaré que ces discussions-débats permettaient « de sortir les états généraux de la presse des quartiers des ministères ».

Dans les divers médias, on n'a pas beaucoup commenté cette journée où syndicats du Livre et représentants de la presse quotidienne confrontent leurs opinions sur l'avenir du métier. La hache de guerre serait-elle définitivement enterrée entre travailleurs du Livre et dirigeants de presse ? On reste dubitatifs et on attend de pouvoir juger sur pièces*.

Il est vrai qu'en haut lieu on cause de « grands groupes plurimédias » et « poids » de la masse salariale syndiquée. Pourtant, cette dernière ne se porte pas si bien que cela. La dernière grève aux NMPP (où les syndiqués le sont majoritairement au Syndicat général du Livre) a montré pour le moins des divergences sérieuses entre Filpac et SGLCE. Les autres syndicats du Livre (rotativistes, typographes, correcteurs) se remettent difficilement des derniers plans de restructuration et semblent dans l'expectative.

Vous avez dit avenir ? À suivre…

Sitting Bull

* Étaient présents l'Humanité et France-Soir, des représentants de la presse régionale. Un compte rendu sera disponible en ligne sur filpac.cgt.fr

Brèves de combat

Toujours plus de chômeurs

Le chômage a encore progressé en septembre. Selon les chiffres de l'ANPE le nombre de chômeurs dans la catégorie 1 (de référence) a augmenté de 8000, soit + 0,4 %, une hausse qui atteint + 0,8 % sur un an. Au total, l'ANPE compte 1957600 demandeurs d'emploi dans la catégorie 1. Et si l'on prend en compte tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi, immédiatement disponibles et n'ayant pas exercé d'activité au cours du mois — ce qui se rapproche le plus de la définition du BIT — les deux millions de chômeurs sont dépassés, 2056300 et la hausse sur le mois (+ 0,9 %).

Pas la crise pour tout le monde !

En 2007, alors que la moitié des salariés ont perçu moins de 1600 euros net, la fiche de paie des 50 patrons français les mieux payés affichait en moyenne 383000 euros brut par mois, soit l'équivalent de 310 fois le SMIC. Ces messieurs dames ont été gratifiés d'une augmentation de 20 %, à faire pâlir l'ensemble des salariés qui, dans la majorité des cas, ont vu, eux, leur pouvoir d'achat stagner, au mieux, ou reculer, le plus souvent.

Un Grenelle pour rien !

L'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) a estimé « qu'aucune preuve scientifique, en termes de risques pour la santé humaine ou animale ou pour l'environnement, n'a été fournie pour justifier l'invocation d'une clause de sauvegarde ». Ce qui revient à dire que les Français vont devoir, si la Commission européenne suit l'argumentaire de l'EFSA, lever l'embargo sur le MON 810 décidé dans la foulée du Grenelle de l'environnement.

Bondieuseries

Selon le site d'information Y-net, un rabbin a ordonné à sa communauté d'observer un jeûne de 24 heures en signe de repentance après qu'un jeune garçon a malencontreusement laissé tomber par terre un rouleau de la Torah… Que le gamin s'estime heureux, la punition aurait pu être pire…

Bas le masque

L'eurodéputé Michel Rocard (PS) a jugé que face à une crise financière et économique comparable en gravité à l'épidémie du sida, « Nicolas Sarkozy joue intelligemment ». Ouh, la belle gôche.

Emploi des handicapés

L'association des paralysés de France dénonce un amendement voté « en douce » par le Parlement qui prévoit : « Les salariés handicapés à temps partiel sont décomptés comme s'ils avaient été occupés un temps plein. » Une disposition qui, selon L'APF va faire remonter mathématiquement mais artificiellement le taux d'emploi des personnes en situation de handicap, en exonérant les entreprises de leurs obligations. Pourquoi se gêner ?

Élections piège à cons !

Des candidates aux élections municipales à Jérusalem se sont plaintes mercredi que leurs photos aient été retirées des autobus de la ville, sous la pression de groupes juifs ultra-orthodoxes. Une d'entre elle dénonce « la capitulation de la compagnie d'autobus aux chantages d'extrémistes religieux qui s'opposent à la participation de femmes à des activités politiques et menace d'un recours aux tribunaux pour discrimination de nature sexiste. Les autres candidates sont devenues anarchistes ?

Un gamin tasé

Le 21 octobre, un mineur de 15 ans a été « tasé » à Marseil par un CRS. RAIDH rappelle la nécessaire régulation de l'usage du Taser X26 et s'inquiète des dérives de l'usage de cette arme dans la chasse aux sans papiers et sur des mineurs. L'association a par ailleurs gagné le procès intenté contre elle par Taser-France.

Les dessous de la trêve hivernale

Jusqu'au 15 mars 2009, les familles sommées de quitter leur logement par la justice ne seront plus évacuées par les forces de l'ordre. Selon une enquête de l'Insee, en quatre ans, la crise du logement semble s'être durcie. Fin 2006, près de 495000 d'entre eux étaient en retard d'au moins deux mois dans le paiement de leur loyer, contre 289000 en 2002, soit une augmentation de 71 %.

Solidarité

Après plus de 20 ans de prison, libérable déjà depuis 3 ans, la nouvelle loi Dati sur la rétention de sureté a été appliquée rétroactivement à Georges Cipriani. La procédure est donc illégalement bloquée ou retardée, sans nouvelle date d'audience. Cipriani ne sait toujours pas quelle sera la date de l'audience. Régis Schleicher se trouve dans la même situation, après plus de 25 ans de prison. Enfin, Jann-Marc Rouillan est de nouveau en prison à plein temps, sa semi-liberté venant d'être révoquée par les juges sous un prétexte fallacieux et sans fondement juridique. L'audience d'appel se déroulera le 27 novembre à Paris : si la décision de révocation de sa semi-liberté était confirmée, Jann-Marc serait de nouveau incarcéré pendant deux années supplémentaires peut-être, une peine sans commune mesure avec les faits qui lui sont reprochés. Solidarité !

Voleux d'poules

Le 4 novembre le chef de l'État se rend à Vaujours (93), pour évoquer la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement. Et, pour s'assurer un déplacement sans rencontre « inopportune », il a fait déplacer plusieurs dizaines de caravanes de gens du voyage. Sans commentaires.

L'abolition des privilèges

Prisons de la misère et misère des prisons

Jacques Lesage de La Haye

jacques.de-la-haye@wanadoo.fr

À PARTIR DU MOMENT OÙ Sarkozy est arrivé au ministère de l'Intérieur, nous avons compris que c'était la fin pour les taulards. D'abord, il y a eu les lois créant des délits pour les SDF, les prostituées, les mineurs, les conducteurs de véhicules…

Le discours était hypocrite et sécuritaire: « C'est pour votre bien. Vous avez peur. Rassurez-vous. Je suis là. Je vous protège. » La réalité a été toute autre. La Justice a rempli les prisons, qui étaient déjà au maximum de leurs capacités.

Ensuite, Sarkozy a été nommé au ministère du Budget. Ce qui lui a permis de faire diminuer, voire supprimer les subsides, les subventions et les financements de nombreuses associations, qui, tant bien que mal, essayaient de mettre du lien, des projets dans les quartiers dits « difficiles ».

Un très grand nombre de prisons ont vu leurs budgets culturel, de formation et de « réinsertion » fondre comme neige au soleil. Beaucoup ont été obligées de restreindre ou de supprimer certaines activités. De toute façon, avec la surpopulation dans les maisons d'arrêt, les détenus qui peuvent y participer sont de moins en moins nombreux.

En début d'année 2008, le président devait aller chercher la croissance « avec les dents ». Au printemps, « les caisses de l'État sont vides. Je ne peux pas donner ce que je n'ai pas! ». À l'automne, les milliards tombent comme des feuilles « mortes », sauf que celles-ci sont bien vivantes. Les petites entreprises et les banques les ramassent par sacs! Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres, de plus en plus pauvres.

La misère remplit les prisons. Et l'État embauche de nouveaux gardiens… Métier « humain » et d'avenir… noir.

Pendant ce temps, la population carcérale augmente plus vite que jamais. Les suicides aussi.

Tous les records de l'enfermement sont battus. Le nombre de détenus atteint 64 000, pour 50 000 places. Mais qu'à cela ne tienne: « Nous allons construire de nouvelles prisons. »

Le président, la nouvelle ministre de l'Intérieur et la suiviste, la garde des Sceaux, ne sont pas les inventeurs de cette fuite en avant. Cela dure depuis des lustres. En 1980, la population pénale n'excédait pas 28 000 personnes. Ce que ne veulent pas entendre et reconnaître nos actuels gouvernants, c'est que toute nouvelle place est immédiatement occupée. La prison a horreur des cellules vides!

Une telle réalité a permis à Jean Bérard et Gilles Chantraine de publier un livre au titre accablant, *80 000 détenus en 2017*, aux Éditions Amsterdam. Ce n'est pas une utopie! La logique judiciaire et pénitentiaire brandit le bouclier de la réinsertion pour masquer la réalité de l'élimination carcérale. Ce qui est une grave imposture, la récidive est là pour le démontrer.

Les mineurs ont « droit » à l'incarcération de plus en plus jeune. Dès seize ans, ils vont récolter les mêmes condamnations que les adultes. Pour tous, les peines planchers augmentent les années d'enfermement dès qu'il y a récidive.

Les experts psychiatres, dûment chapitrés par la garde des Sceaux, proclament à l'audience: « Ce prévenu est schizophrène, donc irresponsable de ses actes au moment des faits, mais il est tout à fait accessible à une peine de prison. »

L'univers carcéral serait-il devenu thérapeutique depuis les années 2000? Qui veut ignorer, encore aujourd'hui, que l'enfermement rend fou? Sans doute tous les chantres

de la répression et de la détention comme les psychiatres, les magistrats, les procureurs, les gardes des Sceaux et même le président de la République, qui, dans sa très grande connaissance de la psychologie humaine, a assuré qu'« il y [avait] un gène de la pédophilie ».

En revanche, les directeurs et les surveillants tirent la sonnette d'alarme depuis des années pour le danger que représentent, selon eux, les prisons surpeuplées. Pour régler le problème, on construit des prisons et on embauche des matons ! On ferme des écoles et on supprime des postes d'enseignants…

Dans cette société de plus en plus sécurisée par les radars et les caméras de surveillance, il aurait été étonnant que la prison ne suivît pas l'escalade sécuritaire. Il a donc été voté « la rétention de sûreté ». Ce n'est qu'une détention arbitraire où la Justice et la Santé vont consolider leur alliance. Ces centres vont être construits pour les détenus condamnés à de très longues peines et considérés comme dangereux. Ils resteront enfermés au terme de leurs quinze, vingt ou trente années de prison. En attendant qu'un « responsable » décide que le retenu peut sortir…

Il existe des unités de malades difficiles à Henri-Collin de Villejuif, Sarreguemines, Cadillac et Montfavet. Les patients dits « dangereux » sont enfermés pour de très longs séjours et ne retournent en prison ou en hôpital psychiatrique qu'une fois rendus inoffensifs. Mais cela ne suffit pas à une dictature démocratique comme la nôtre.

Dans un autre siècle, une loi avait été votée selon laquelle les mineurs ne devaient jamais être incarcérés… En 2000, les sénateurs et les députés, après avoir fait le tour de France de l'enfermement carcéral, se sont écrié d'une seule voix : « Les prisons françaises sont la honte de la République. »

Ils ont écrit, dans un rapport de 700 pages, que 80 % des personnes en prison n'y avaient pas leur place… Et, surtout, qu'il ne fallait plus construire d'établissements pénitentiaires mais multiplier les alternatives à l'incarcération : travail d'intérêt général, bracelet électronique, jours-amendes, sursis, mise à l'épreuve, médiation, etc.

En l'an 2002, la droite est revenue… En 2007, Sarkozy est arrivé et la réflexion a laissé la place à l'urgence. Un crime, un accident, une catastrophe survient, une circulaire, un décret, voire une loi tombent avec des années d'enfermement à la clef ! Le président et ses sbires ne fonctionnent que sur l'émotionnel, sur la compassion avec les victimes, sur la haine et la vengeance. Ils pratiquent la manipulation de « l'opinion publique ». Ils jonglent avec les plus mauvais sentiments que chacun de nous porte au plus profond de lui-même.

Ils trouvent toujours des « coupables : les jeunes, les pauvres, les militants humanitaires et politiques, les étrangers… Il leur faut de nombreux boucs émissaires pour faire passer des lois de plus en plus liberticides.

Le judéo-christianisme sert de combustible à la répression étatique arrogante et méprisante.

Nous ne sommes plus dans la gouvernance « démocratique » ni dans la justice, mais dans la peste émotionnelle et paranoïaque de la culpabilité, décrite magistralement par Wilhelm Reich dans son livre *l'Analyse caractérielle*. Le judéo-christianisme sert de combustible à la répression étatique arrogante et méprisante.

Tous les indicateurs carcéraux sont dans le rouge. La surpopulation est dénoncée depuis des années par tous les travailleurs sociaux et autres acteurs de la pénitentiaire. La seule réponse donnée est l'augmentation des surveillants. Mais il n'est pas question de recruter plus d'éducateurs, d'assistantes sociales ; les fameux conseillers d'insertion et de probation (CIP) sont impuissants devant le nombre de détenus dont ils doivent s'occuper. Les budgets de la prise en charge des soins psychologiques et médicaux ont tellement éclaté que le recrutement de ces personnels est impossible.

Or, justement, les prisonniers de la misère sont de plus en plus désespérés et démunis, autant au plan économique que psychologique. Cela se vérifie par l'augmentation des suicides. Les responsables de la place Vendôme nous précisent que 12 000 agents pénitentiaires ont été formés à la prévention du suicide !

Des établissements pilotes doivent servir de phares pour l'expérimentation de ces nouvelles techniques. La prison de Metz-Queleu en est un des exemples. Deux suicides et de nombreuses tentatives ! Or c'est précisément là que les jeunes appellent le plus au secours et attentent le plus à leurs jours. Avec 1 000 tentatives de suicides par an dans les prisons et 95 suicides au 31 octobre 2008, nous retrouvons les taux records d'avant la mise en place des « expérimentations ».

Nous sommes un certain nombre à répéter depuis des années que la peine de mort a été abolie sauf dans les prisons. La prison tue. L'incarcération n'est pas une solution. Il n'est pas éducatif de confiner des jeunes de treize, quinze, seize et dix-huit ans entre quatre murs. Leurs mécanismes de survie sont la haine et le désir de vengeance.

Que vont devenir ces femmes, ces hommes et ces familles détruits jour après jour par l'enfermement ? Comment vont-ils pouvoir s'inscrire dans la société ? Dedans, rien n'a été fait et, dehors, la vie pour les personnes les plus défavorisées est de plus en plus impitoyable… Le jour où la parole est inutile, il ne reste que l'explosion de la colère. Les prisonniers en lutte l'ont compris depuis longtemps. La carotte et le bâton les dissuadent de se révolter. Mais, un jour, la rage sera tellement violente qu'elle explosera comme une bombe. Les détenus seront alors soutenus par un mouvement de lutte anticarcérale beaucoup plus puissant qu'il n'y paraît. Il importera de s'attaquer non pas aux effets, mais aux causes. Il reste toujours une évidente priorité, l'urgence même : l'abolition des privilèges du Roi et de sa Cour.

J. L. de L.

Un refus de fichage ADN

Entretien avec Alex à la librairie l'Insoumise de Rouen

Propos recueillis par Virginie

groupe de Rouen de la Fédération anarchiste

Rouen, avril 2008. Avant les élections, une manif organisée pour contester une interpellation musclée de jeunes à Mont-Saint-Aignan – filmée par un amateur – avait donné lieu à des dégradations au local de l'UMP. Ces dégradations ont fait l'objet d'une commission rogatoire. Des photos de militants masqués avaient été prises.

C'est dans ce cadre qu'Alex se fait arrêter lors d'un collage d'affiches ; un policier affirme le reconnaître pour l'avoir vu sur le lieu des dégradations. Alex passe donc vingt-quatre heures en garde à vue, pendant lesquelles on le propose aux tests ADN : il refuse. La machine est enclenchée : procès pour refus de prélèvement de test ADN (un an d'enfermement et 15 000 euros d'amende). À ce jour, il n'a pas été mis en examen dans l'affaire des dégradations.

ML : Peux-tu te présenter ?

J'ai vingt-quatre ans ; à l'époque de cette garde à vue, j'étais ouvrier du bâtiment, au chômage. Aujourd'hui, j'ai repris des études de kiné.

ML : As-tu un engagement dans une organisation en particulier ?

Je n'ai jamais fait partie d'une organisation. Avec cette histoire, j'ai ressenti le besoin de créer un collectif RefusADN à Rouen. C'est un collectif informel de niveau national, avec des antennes locales qui se constituent là où il y a des procès de ce genre. Avant, j'avais participé au mouvement étudiant contre la LMD.

ML : Peux-tu nous raconter ton arrestation ?

Je collais des affiches pour une manif le jour de l'investiture de Nicolas Sarkozy. Interpellation par la BAC, contrôle d'identité, j'avais mes papiers. Mais ils ont reçu l'ordre de m'amener au poste pour vérification, comme tous ceux qui avaient un lien avec l'organisation de la manif, apparemment, et on m'a mis en garde à vue.

ML : Étais-tu préparé à ce qu'on te soumette au test ADN ? Avais-tu des infos sur le sujet ?

J'avais suivi quelques histoires de « faucheurs volontaires » qui avaient refusé de s'y soumettre, je savais donc qu'on pouvait s'opposer au prélèvement.

ML : Avais-tu déjà pensé à refuser en cas d'arrestation ?

Je ne pensais pas me faire arrêter, si c'est la question ! Mais l'idée était là en puissance. D'ailleurs, en deçà de la réflexion, il y a une espèce de réaction épidermique qui vient très vite quand tu imagines le flic te mettant son coton-tige dans la bouche. Ceux qui s'y sont soumis parlent d'un violent sentiment de dégoût après-coup.

ML : As-tu été correctement informé des conséquences possibles de ton refus ?

C'est un véritable moyen de pression que de faire peser la menace de la sanction pénale. Un an de prison, 15 000 euros d'amende, et, à

en croire ce qu'ils te disent sur le coup, c'est automatique. La totalité des gens en garde à vue sont proposés au prélèvement et la quasi-totalité s'y soumet, les refus sont très rares.

ML: Quelles pièces avaient les policiers en leur possession à ce moment-là (*nous verrons que c'est important par la suite, N.D.L.R.*)?

Toutes les pièces qu'ils voulaient utiliser « à charge » étaient des photos de manifestations, la plupart récupérées par des moyens détournés auprès de journalistes de la presse locale, d'après ce que j'ai compris. Elles ont permis l'arrestation d'une douzaine de personnes. Pas étonnant que des journalistes se fassent virer des manifs…

ML: Quand as-tu reçu ta mise en examen? Quelle a été ta réaction? Celle de tes proches?

Je n'ai jamais été mis en examen. On m'a filé ma convocation au TGI dans la foulée, immédiatement après avoir signé ma déclaration de refus de prélèvement, pour le 7 juin, c'est-à-dire trois semaines plus tard. Je n'avais prévenu personne pendant ma garde à vue, pour qu'on ne s'inquiète pas. Ç'a été un choc pour mes parents. Laisser mon ADN dans un fichier me semblait bien plus insupportable que d'endurer un procès. Non pas que j'aie un viol sur la conscience, comme certains imbéciles le sous-entendent volontiers, mais parce qu'un fichier, quand il te prend dans ses mailles, modifie ta présence au monde. On n'agit pas de la même façon devant une caméra de surveillance, qu'on ait ou non « quelque chose à se reprocher ». C'est pareil quand on est fiché.

ML: Comment as-tu préparé ta défense?

J'ai contacté RefusADN. À l'époque c'était Benjamin Deceuninck, un « faucheur volontaire », qui s'en occupait. Il m'a donné le numéro de son avocat, Me Gandini, qui m'a dirigé vers son collègue du barreau de Rouen, Me Conil, déjà sensibilisé à cette question. C'est lui qui m'a défendu. J'ai monté le collectif, fait tourner mon histoire sur Internet par le biais d'indymedia notamment, avec une pétition sur papier et en ligne. J'ai reçu plusieurs centaines de signatures de soutien.

ML: Tu as été relaxé en première instance. À ton avis, quel a été l'argument qui a permis ta relaxe?

Il n'y avait rien dans le dossier de l'accusation. À leurs yeux, ça devait être quelque chose de purement administratif, ils n'ont donc rien préparé. Du coup, le proc n'a même pas requis de peine.

ML: Pourquoi le parquet a-t-il fait appel?

Conil m'a dit que c'était assez courant pour l'État de faire appel car, dans ce genre d'affaire, une jurisprudence est assez mal vue. Le parquet général a fait appel fin juillet 2007, j'ai été convoqué en janvier 2008 devant la cour d'appel pour fin… juillet 2008.

ML: Quels nouveaux éléments avaient-ils? Étais-tu informé de l'existence de photos?

Le parquet a attendu quelques jours avant le procès pour verser au dossier des photos, procès-verbaux et « rapports d'exploitation », sorte de « morceaux choisis » du dossier de commission rogatoire. Je n'avais donc pas accès à ce dossier, ni personnellement, ni par l'intermédiaire d'un avocat.

ML: As-tu été interrogé?

Jamais par la juge d'instruction, qui ne m'a jamais contacté. Elle a mis fin à ma garde à vue car il n'y avait au final pas d'éléments permettant de m'inculper dans cette affaire.

ML: Comment as-tu préparé cet appel?

À peu près comme l'année dernière. Mais c'est dur de repartir un an plus tard à réunir des pétitions, des mails, des appels aux médias, surtout en plein été… Ça pompe l'énergie…

ML: Quelle a été ta réaction lorsque, pendant le procès, le procureur a fait état de ces photos? As-tu l'impression qu'ils étaient contents d'en « tenir un » et qu'ils voulaient te charger?

L'avocat général représentait l'État. Ce genre d'individu est toujours content de charger un prévenu; c'est sa vocation, j'imagine. Il disait que, de toute façon, ce n'était pas à moi de décider des procédures, et que c'est le policier qui décide. De fait, il est difficile de faire blocage, mais, en l'occurrence, ça a « payé ». Entre guillemets car, au final, ça coûte du temps, de l'argent, de l'énergie. Et ça préoccupe pas mal.

ML: Lors de l'appel, ton avocate a mis en avant deux éléments concernant les photos: elles n'étaient pas versées au dossier de première instance et, au moment où on a voulu te faire passer les tests ADN, les policiers ne possédaient pas d'« indices graves ou concordants » leur permettant de penser que tu étais impliqué. Qu'en penses-tu?

Elles n'étaient pas versées au dossier de première instance, mais elles existaient. C'était donc de la part du parquet une petite facétie que d'attendre le dernier moment pour les verser au dossier de l'appel. D'après Me Vallès, cela remet en cause le droit d'être jugé deux fois sur une même affaire (première instance et appel) car, de fait, le dossier jugé était totalement différent. Mais la question n'est pas de savoir si on a ou non « quelque chose à se reprocher » et si la police peut ou non en apporter des preuves ou des indices, la question est de savoir quelle ligne de partage trace ce moyen de contrôle qu'est le fichage ADN. D'une part, il est beaucoup plus puissant que les précédents, comme les empreintes digitales, en termes d'asymétrie dans le rapport de force. La crainte qu'il inspire chez les fichés est décuplée. D'autre part, de dangereux criminels sexuels on est passé aux petits « délinquants », émeutiers des banlieues, du CPE, militants de tout poil. Donc, la ligne de partage passe quelque part entre ceux qui n'ont rien à se reprocher, qui ne voient pas le problème et ceux qui ne se satisfont pas de cette société.

Il y a forcément une certaine dose de complicité entre ceux qui rêvent, à l'instar du Fnar, de voir disparaître les radars automatiques et ceux qui volent de la bouffe dans les supermarchés parce que la vie est trop chère. Entre les faucheurs d'OGM qui détestent cette technoscience qui nous fait manger des aliments mutants et ceux qu'on contrôle au faciès pour les renvoyer dans « leur pays » (par le biais de leur ADN, pourquoi pas?).

L'important est de savoir comment créer un lien entre tous les déçus, entre tous les révoltés, entre toutes ces formes d'illégalismes, qui permettent, par l'organisation de solidarités, de se défaire d'un pouvoir qui veut mettre tout le monde au pas. Peut-être que le refus de la biométrie et du contrôle en général est un bon angle de convergence pour les luttes. Ça n'a pas pris avec Edvige, c'est dommage, même si on a gommé les points « les plus polémiques » d'une loi sécuritaire. Quand les petites mailles se resserrent, c'est tout le filet qu'il faut déchirer.

ML: Conclusions du procès?

La cour d'appel a confirmé la relaxe de première instance. Je ne devrais plus avoir de problème, pour cette histoire en tout cas…

ML: Comment voudrais-tu continuer à te battre contre le fichage?

Il y a un nouveau procès pour refus de prélèvement qui se prépare pour la mi-décembre à Rouen. Il y en a d'autres prévus les 14 et 15 novembre à Grenoble et à Gap et le 14 décembre à Yvetot. C'est déjà une bonne chose de faire de l'info, mais c'est crucial de créer des liens pour faire circuler de la doc juridique, pour assurer la meilleure défense possible à ceux qui passent devant le tribunal. J'espère aussi que ça ne restera pas une lutte fragmentaire. Partir du refus du fichage (et donc des fichiers) me semble une bonne démarche. Il y a un texte du Mouvement pour l'abolition de la carte d'identité et plein de brochures intéressantes à ce sujet sur le site national de refusADN (refusadn. free. fr) et sur infokiosques.net.

Prenez contact avec nous pour les procès à venir! refusadnrouen.over-blog. fr V. B.

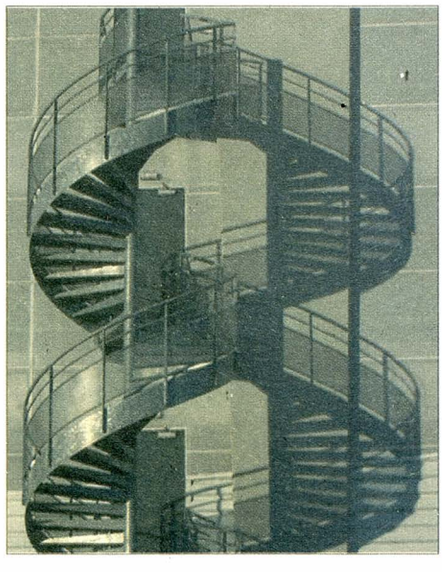

Expulsions et rétentions

Hortefeux annonce un nombre d'éloignements des étrangers en situation irrégulière, pour les neuf premiers mois de l'année 2008, supérieur au total des expulsions de toute l'année 2007. Pour ce qui concerne les centres de rétention, il a réussi à dresser, suite à son appel d'offres, les associations les unes contre les autres. Décidément, le jeu sordide de la politique autoritaire de ce gouvernement s'affine.

Du chiffre, du chiffre!

En 2007, les sbires du ministre de l'Identité nazionale s'étaient fait taper sur les doigts parce qu'ils n'avaient réussi qu'à réaliser 23 200 éloignements, soit un résultat nettement en dessous de l'objectif de 25 000. En 2008, pour punition, ce chiffre a été porté à 26 000. Et, malheureusement, il est déjà atteint, avec une hausse réalisée fin septembre de 12,6 % par rapport à 2007. Et Hortefeux de crier misère auprès du gouvernement parce que, pour continuer à atteindre ses « objectifs » expulsatoires, son ministère manque de moyens et souffre d'un manque de considération de la part de Sarkozy. Aussi ce bon élève mal récompensé est-il allé chouiner en haut lieu pour rappeler que, sur l'objectif à atteindre, fixé à 50 % d'immigration professionnelle (ou autrement dit les « bons immigrés »), sur le flux total des entrées durables en France, il est passé de 7 % en 2006 à 17 % sur les huit premiers mois de 2008. Malgré cela, il n'a même pas reçu les félicitations du jury pour ses zélés, bons et loyaux services.

Il ajoute qu'il avait réussi l'exploit de faire baisser l'immigration familiale de 3,1 % (au prix de combien de familles déchirées, voire détruites grâce au zèle de ses sbires?). Malgré le manque de remerciements présidentiels, il annonce dans la foulée que le décret sur l'évaluation du « degré de connaissance de la langue et des valeurs de la République » des candidats au regroupement familial âgés de seize à vingt-cinq ans, prévu par la loi sur la maîtrise de l'immigration du 20 novembre 2007, a été publié le samedi 1er novembre 2008. Et de bien préciser les termes de cette loi scélérate: « Si cette évaluation en établit le besoin, une formation de deux mois maximum est organisée sur place, à l'issue de laquelle le candidat subit une seconde évaluation, la délivrance du visa étant soumise à une condition d'assiduité. »

Magnanime et peut-être sensible en ces temps de crise financière, Hortefeux se contentera-t-il des chiffres imposés par le budget à son ministère qui prévoit une enveloppe globale de 538,7 millions d'euros en crédits de paiement, répartie en trois programmes: « immigration et asile », doté de 436 millions, « intégration et accès à la nationalité », doté de 77,8 millions, et « développement solidaire et migrations », doté de 24,5 millions... Quand même un sacré petit pactole pour effectuer les basses œuvres de l'État... Évidemment, comparé aux milliards d'euros destinés à la meilleure santé de la Bourse, de la Finance et des capitalistes, ça peut paraître un peu chiche!

Centres de rétention: concurrence

Sur un autre aspect de l'immigration, Hortefeux, toujours lui, a lancé, fin août, un projet de décret et un appel d'offres réformant l'assistance aux étrangers en centres de rétention administrative (CRA). Ce qui a eu pour première conséquence de jeter une petite bombe entre les associations d'aide aux étrangers en situation illégale. Ce nouveau décret prévoit de répartir en huit lots la trentaine de centres de rétention en activité dans toute la France. Une disposition soit-disant destinée à casser le « monopole » de la Cimade, jusqu'à présent seule association habilitée à travailler dans les CRA. L'association a dans un premier temps dénoncé cette « logique de concurrence libérale déplacée en matière de défense des droits de l'homme » (voir les « Brèves de combat » du ML n° 1530) et donc refusé de prendre part symboliquement à l'appel d'offres, pour finalement annoncer, le 22 octobre 2008, sa candidature sur l'ensemble des lots...

La Cimade devra faire avec les cinq autres associations qui ont également répondu: L'ordre de Malte [...], France terre d'asile, l'Association lyonnaise Forum réfugiés, l'Association Service social familial migrants et enfin le Collectif respect (issu d'un militant de l'UMP...), chargé de mission au ministère de l'Immigration nazionale.

La Cimade a donc décidé de contrecarrer juridiquement en déposant un recours devant le Conseil d'État, dont l'objet est d'obtenir la modification du dispositif « pour permettre une véritable mission d'aide à l'exercice des droits des étrangers assumée par plusieurs associations dans un cadre national et cohérent ». La pétition a déjà recueilli plus de 65 000 signatures, tandis qu'une vidéo circule ayant pour thème: « Les droits des étrangers ne se réduisent pas à un marché. »

Pour sa part, le président de France terre d'asile (FTA) regrette que la Cimade n'ait pas accepté de s'engager dans une démarche commune afin d'obtenir une réponse commune autour de la Cimade. FTA se défend d'avoir voulu se mettre en concurrence avec la Cimade et présente l'argument de « n'avoir pas voulu prendre le risque de laisser les centres de rétention sans interlocuteurs ».

La juriste Nathalie Ferré (ex-présidente du Gisti), spécialiste en droit des étrangers, a déclaré au quotidien *Libération*: « Le ministère a créé un gros bazar », avant d'ajouter: « Même si le Conseil d'État annule l'appel d'offres sous prétexte qu'il ne respecte pas le code des marchés publics, Hortefeux a déjà gagné », en s'inquiétant des conséquences négatives de ces divisions sur l'image des associations.

La clause de confidentialité

Les intervenants en centres de rétention sont également inquiets quant à la clause de confidentialité et de neutralité évoquée dans l'appel d'offres. Pour la Cimade: « Cette disposition vise à empêcher les associations de rendre compte de la situation dans les CRA. » Toujours pour Nathalie Ferré, le décret soulève avant tout un problème en matière d'égalité des traitements et d'accompagnement: « Les personnes retenues, suivies par des associations différentes, ne seront pas traitées de la même manière selon les centres. Même s'il y a une coordination minimum, il manquera toujours un pilote. » Et cela promet de belles heures d'enfermement en perspective pour les immigrés raflés. Machiavélique, cet Hortefeux...

Patrick Schindler
groupe claaaaaash

Crise bancaire et financière

Philippe Paraire

IL EST DE BON TON, chez les économistes marxistes, de considérer Proudhon comme une sorte d'âne bâté. Quant aux économistes bourgeois, ils ironisent sur le projet de « Banque du Peuple » d'un utopiste fumeux que la réalité a rappelé à l'ordre en le contraignant à rembourser ses souscripteurs, avant même l'ouverture effective de sa « banque d'échange ». C'était en 1848.

Mais aujourd'hui, ce serait à Proudhon de sourire. La crise nord-américaine des « subprimes », devenue crise bancaire mondiale, montre une sorte d'infarctus de la circulation du capital, associé à un échec cuisant du « tout-spéculation ». Remettant en cause la domination étasunienne sur la finance mondiale autant que la théorie libérale du « laisser faire », le krach de 2008 ressemble à un tsunami: le raz de marée a eu lieu, la mer s'est retirée. Mais nombre d'estivants naïfs sont sur la plage et croient pouvoir encore ramasser crabes et coquillages. En réalité la vague, au large, gonfle et avance. Une récession de très grande ampleur va frapper au début de 2009 toutes les économies fragilisées par le blocage du crédit, tandis que quelques ploutocrates avisés pressureront un peu plus les peuples.

Il serait donc peut-être temps de reconsidérer avec sérieux les propositions de Proudhon, ouvrier typographe autodidacte et fondateur de l'économie politique révolutionnaire, dont le fameux « qu'est-ce que la propriété? C'est le vol! » fut, en 1840, le premier pavé lancé dans la mare des théories économiques bien-pensantes. Ses découvertes et ses propositions alternatives sont suffisamment radicales et construites pour éclairer d'un jour nouveau cette crise majeure du capitalisme contemporain. Le temps de la revanche est venu pour Proudhon. Tenons-nous prêts, donc, à prendre dans la pratique la relève d'un système désormais sous perfusion. Car à cette crise inédite Proudhon avait déjà répondu par avance.

1. Une circulation sans péages

Selon Proudhon, la Révolution sociale doit achever le travail commencé par la Grande Révolution française, qui s'est arrêtée au milieu du gué: la bourgeoisie a accordé des droits formels au peuple, mais pas des droits réels; en d'autres termes, la proclamation de l'égalité des droits n'a pas été accompagnée par l'égalité de fait. Pour lui, il faut donc poursuivre le processus en attaquant la machine inégalitaire qui est au cœur du système propriétaire: l'intérêt bancaire. Celui-ci définit l'échange inégal, véritable fondement du capitalisme. C'est ainsi que, dans un article du 20 mai 1848, il écrit: « La somme de votre misère actuelle est précisément égale à la somme de bien-être que vous prend le capital. » *(Solution du problème social)*

Selon Proudhon, le capitalisme est comparable à un système d'écluses à péage placées le long d'un fleuve. Ainsi, l'intérêt demandé à un emprunteur par celui qui prête est un vol. En effet, Proudhon explique qu'il s'agit d'une valeur fictive qui ne correspond à aucun produit réel. L'intérêt est capté au nom d'un service qui n'existe pas; celui qui prête en a bien assez et ne se prive de rien. Il ne crée aucune richesse et pourtant il « reçoit plus, nous dit Proudhon, que ce qu'il apporte dans l'échange » (cinquième lettre à Frédéric Bastiat, 3 décembre 1849). Le seul fait de posséder une écluse permet donc de rançonner les bateaux qui passent. Cela amène Proudhon à définir le socialisme comme « le prêt sans intérêt ». Cette théorie de la gratuité du crédit est au cœur de sa condamnation de la propriété parce que celle-ci permet l'échange inégal. Car il est facile de montrer, nous dit-il, que deux personnes qui, d'une année sur l'autre par exemple, se prêteraient une somme à 8 % auraient pu tout aussi bien ne demander aucun intérêt (troisième lettre à Bastiat). Cela démontre qu'il est possible de concevoir et d'établir un système économique fondé sur la réciprocité au lieu de l'arnaque. Il faut que cesse cet aveuglement qui consiste à ne pas voir la radicalité de la proposition proudhonienne du crédit gratuit, qui aboutirait tout simplement, si elle était appliquée, à empêcher le capitalisme de fonctionner. Dans les faits. Pas en rêve.

2. Le crédit gratuit

Cette « féodalité mercantile et industrielle », cette « aristocratie de propriétaires fonciers » qui installent des péages partout sur le fleuve de la circulation du capital, se verraient immédiatement privées de la capacité d'exploiter les vrais travailleurs en cas d'abolition du prêt à intérêt. Comment? Proudhon s'explique: l'objectif étant de bannir toutes les formes de l'échange inégal, il faut priver concrètement les capitalistes propriétaires de la capacité d'exploiter le reste de l'humanité.

En abolissant l'intérêt bancaire grâce à l'établissement d'une grande banque centrale d'échange prêtant à taux zéro, Proudhon prive de ressources les organismes prêteurs et les rentiers qui « vivent sans travailler ».

: les solutions de Proudhon

Il abolit l'usage de l'or et de l'argent car sa banque centrale délivre des bons d'échange gagés sur des produits existants déjà livrés et facturés ; la transaction est rendue possible par la centralisation efficace de la communication entre tous les producteurs et les consommateurs adhérents. À terme, le corps social tout entier.

Le numéraire cessant alors d'être « l'équivalent général » qui permet à certains de thésauriser le travail des autres sous la forme d'or et d'argent, Proudhon propose de faire disparaître le salariat en « ruinant l'argent lui-même ». Les producteurs, associés dans des usines, sur des lopins de terre ou dans les magasins, échangeront directement, sans taxe ni surveillance de l'État, ce que bon leur semblera sur la base de l'échange réciproque de produits et de services, exprimés non en monnaie classique, mais en valeur travail. De cette manière, la force collective que l'entrepreneur ne paie jamais au travailleur, cette fameuse différence que Proudhon appelle « erreur de compte » dans le *Premier Mémoire*, sera répartie et comptabilisée dans la somme sociale de tous les échanges effectués par la Banque du Peuple. Ainsi, l'extorsion de la plus-value une fois rendue impossible par l'abolition des salaires en monnaie, que deviendraient donc les patrons ?

Du coup, tout ce qui opprime les travailleurs, que ce soit les loyers en ville ou le fermage à la campagne ainsi que le bénéfice dans le commerce, devient économiquement inutile et disparaît. Les billets d'échange de la Banque du Peuple, qui ne sont pas épargnables, provoquent la disparition de la monnaie et du salaire, tandis que le crédit gratuit ruine les usuriers. En privant la propriété de sa capacité de nuire, c'est-à-dire en interdisant l'extorsion de « l'erreur de compte » dans le cadre du salariat, du loyer dans le capital-pierre, du fermage dans le capital-terre, du bénéfice dans le capital-boutique, Proudhon la vide de tout son contenu social habituellement néfaste.

3. Une utopie concrète

Le système de Proudhon constitue une réponse pratique possible et immédiate au krach de 2008, dont les effets pourraient être dramatiques pour tous les peuples du monde, condamnés à éponger les pertes colossales liées à l'incurie et à la rapacité de la caste capitaliste qui opprime le monde.

Car, après tout, qu'observons-nous ?

Les crédits à risque, dits « subprimes », avec leurs taux variables, ont tondu les familles étasuniennes modestes dont les créances, fallacieusement transformées en actions par les margoulins des « hedgefunds », ont empoisonné les portefeuilles des banques de toute la planète. Résultat : arrêt cardiaque par arrêt de la circulation du capital, la méfiance générale ayant bloqué même les crédits de banque à banque. N'est-il pas évident que, avec le crédit gratuit de la Banque du Peuple de Proudhon, deux millions de familles nord-américaines auraient encore un toit ?

À cette crise de la circulation s'est ajoutée en 2008 celle de la spéculation. Avec le système proudhonien, d'où disparaissent monnaie classique, bénéfices commerciaux et salaires payés en numéraire, qui pourrait encore faire fortune en baladant les capitaux d'un pays à l'autre en un clic de souris ?

Que deviendrait cette meurtrière cartellisation du capital, que la mondialisation essaie d'imposer par la force même des armes ou le chantage politique, si, après cette crise de la domination financière de Wall Street, partout se créaient des fédérations de producteurs consommateurs distributeurs favorisant l'économie locale, l'échange service-produit, abandonnant au passage la consommation aveugle dans les hypermarchés ?

Comment, dans cette optique, pourrait encore se maintenir l'invraisemblable gaspillage des dépenses militaires, de la surveillance policière, de la répression judiciaire ? Comment pourrait-on avoir besoin d'un État tout-puissant lorsque la classe dominante, définitivement ruinée, a perdu la toute-puissance économique sur la société ?

La crise économique qui va frapper très bientôt de plein fouet toutes les économies fortement intégrées au marché mondial ne pourrait en aucun cas faire autant de dégâts à des économies fondées sur l'autogestion et le développement autocentré.

Contre l'échange inégal, le profit, l'exploitation du travail, contre les solutions banquières ou étatiques à la crise, les anarchistes doivent proposer et mettre en œuvre immédiatement un socialisme fédératif fondé sur une économie alternative appuyée sur des réseaux locaux politisés et prêts à se fédérer ; valorisons les monnaies autonomes de l'échange réciproque, sortons du système monétaire marchand. Si le capitalisme ne nous embauche plus, embauchons nous nous-mêmes par le troc des services et des produits.

Il est temps que dans chaque ville des cercles anarchistes proposent au peuple de reprendre ce qui a été volé, de cesser d'accepter de se faire voler.

P.P.

Hosanna, Obama au firmament

« Obama ! what else ? » Un petit noir, rien d'autre ! Ouf, c'est terminé. Nous avons un président noir. On me glisse dans l'oreille que, en fait, nous gardons notre petit blanc. Pendant quelques secondes j'avais fait un rêve, quel réveil ! Aux dernières nouvelles, le monde continue à tourner. Rien n'aurait-il changé ? Eh bien non, prenons quand même le temps de regarder l'état de ce pays, les États-Unis d'Amérique, qui vient de changer de leader. En même temps, essayons de voir ce que cela peut avoir comme conséquence dans le reste du monde.

La campagne électorale est finie

Elle a commencé il y a deux ans. Le 16 janvier 2007, Barak Obama se lance dans les primaires. À l'époque, c'est Hillary Clinton qui a le vent en poupe. Presque deux ans plus tard, Barak est élu. Une campagne aussi longue pour un mandat de quatre ans, c'est quasiment surréaliste. Particulièrement quand on considère le chiffre des dépenses entraînées par ce genre de gymnastique. Son dernier clip d'une demi-heure à la télévision a coûté, selon les sources, entre 1 et 5 millions de dollars. Les deux derniers jours – dimanche et lundi – il y a eu, respectivement, 708 et 1900 pages de publicité pour McCain, contre 1463 et 3410 pour Obama.

L'enthousiasme provoqué par la campagne démocrate a rempli les caisses. 150 millions de dollars sont arrivés au QG démocrate pour le seul mois de septembre, en dons de 5 à 25 dollars (d'après les gazettes françaises). Selon la Federal Election Commission, 1553 millions de dollars ont été versés aux candidats pour leur campagne. Vous avez bien lu, plus d'un milliard et demi de dollars. Ce qui en fait les élections les plus chères au monde jusqu'à présent. Un nouveau record à battre…

Donc un Noir est élu. Et en France, on en est où ? Dans un sondage paru dans le *Journal du dimanche*, 80 % des Français disent accepter de voter pour un Noir au cas où et 56 % déclarent qu'il ne sera jamais élu. Égalité, fraternité…

Les résultats

Une lecture rapide ferait apparaître une bascule des États-Unis dans une nouvelle donne. Il s'en faut de beaucoup. Autour de 65 % des Étasuniens ont voté : 56 millions pour McCain, 64 millions pour Obama et, pour les deux représentants des petits partis de gauche, 1 million de voix. Il y a donc presque une moitié des États-Unis qui n'a pas voté BO, entre autres parce qu'il est noir, parce qu'il n'est pas contre l'avortement, parce qu'il serait socialiste (!??!) et parce qu'on n'a pas envie d'aller boire une bière avec lui, comme avec ce bon Bush qui vous envoie après au casse-pipe. Les résultats étant ce qu'ils sont, jetons donc un œil aux consultations annexes qui ont eu lieu dans le même temps. Dans le Maryland, la mise sur le marché de 15000 machines à sous chargées de financer les écoles a été acceptée. Dans le petit État de Rhodes Island, il a été décidé de dégager de l'argent afin de racheter les droits de propriété des fermiers pour éviter la vente de terrains agricoles aux investisseurs immobiliers. En Illinois, la population a accepté qu'un impôt de 278 millions de dollars soit levé afin de financer la réhabilitation des écoles. La Californie, qui a voté en masse pour Obama, vient d'interdire, par 52 % des votants, le mariage des homosexuels, rejoignant ainsi 27 autres États. Le Michigan a décidé d'autoriser l'usage de la marijuana à des fins thérapeutiques. On voit à travers ces quelques résultats annexes que l'Amérique de BHO est d'une grande complexité, il faut se méfier des jugements hâtifs causés par l'enthousiasme de premier jour.

L'empire américain, tant célébré en son temps autant par ses partisans que par ses contempteurs, est dans un état désastreux. C'est une société en ruine qui attend son sauveur. Retenons trois domaines où il faudra que la nouvelle administration apporte des solutions : les minorités, l'économie et les guerres.

BHO successeur de MLK ?

Il est clair que, pour les racistes, le nouveau président est un Noir. Pour les Afro-Américains, est-il un des leurs ? Pas sûr du tout ! Dans un premier temps, il est l'exemple même de leur incapacité à produire dans leur rang un leader incontesté. Obama, lui, ne porte pas les stigmates de l'esclavage. S'il ne prend pas en compte rapidement la grande misère de cette communauté noire, les accusations d'être un Oncle Tom ne tarderont pas. Les Noirs-Américains représentent 13 % de la population et 40 % des prisonniers. À ceux qui voient en Obama l'héritier de Martin Luther King, il faut rappeler que ce dernier a été assassiné alors qu'il venait soutenir les éboueurs noirs de Memphis en grève afin d'obtenir un meilleur salaire. La lutte des classes n'est pas loin.

L'autre minorité est constituée des Latinos. On en entend fort peu parler aujourd'hui, un racisme à rebours ? À la même époque que les luttes pour les droits civiques des noirs, avait eu lieu en Californie une grande grève des

cueilleurs de fruits (tous chicanos) conduite par le leader non-violent César Chávez. En 2006, une dizaine de millions de Latinos défilèrent dans les rues américaines pour demander leur régularisation. À cette époque, Obama était venu leur apporter son soutien. Qu'en est-il aujourd'hui où le chômage commence à prendre des dimensions inconnues jusqu'alors ?

La crise financière et économique

La situation semble s'être stabilisée après les interventions massives de l'État fédéral. C'est probablement un mirage. On peut s'attendre d'ici peu de temps à ce que les banques au coin de la rue commencent à se plaindre. Le krach du plastique est à venir. L'utilisation massive, systématique, de la carte de crédit par l'Américain moyen, celui qui a perdu sa maison et son boulot, ne peut qu'accentuer les pertes bancaires, vu l'impossibilité de remboursement dans laquelle sont les clients de base. Les expulsions des maisons pour prêt impayé sont la première épreuve pour Obama. Il y en a eu près de 15 000 pour la seule ville de Philadelphie ces deux dernières années. En Californie, au premier trimestre 2008, il y en a eu 47 171. Une question me vient à l'esprit : comment se fait-il qu'il n'y ait pas de refus, de révolte des expulsés ?

La guerre à l'extérieur

Que vont faire ces nouveaux gouvernants ? En fait, que peuvent-ils faire ? En Irak on peut souligner trois problèmes. L'armée pèse d'un poids énorme dans la société américaine, à la fois par son nombre et par son importance financière à travers l'industrie de l'armement. Il est certain qu'elle n'acceptera jamais de partir en vaincue comme au Vietnam. Obama, dans son discours lors de la convention de Denver, a déclaré qu'il mettrait fin à la guerre en Irak de manière responsable et qu'il achèverait le combat contre Al Qaida et les Talibans en Afghanistan. À Chicago, pour son premier discours en tant que président élu, il a eu une pensée émue pour ceux qui se battent « là-bas » ainsi que pour les morts. Fermez le ban ! Le seul argument qu'il sera amené à prendre en compte est le coût démesuré de cette guerre. Il aura besoin d'argent ailleurs, patience. Une nouveauté de ce conflit, c'est l'apparition quasi officielle d'armées privées nord-américaines qu'il faudra bien renvoyer au pays. Que deviendront ces combattants sans foi ni loi ? Curieusement, il est difficile, depuis fin 2007, d'avoir des informations sur elles. Il y a aussi les trusts américains, dont le plus célèbre est Halliburton à la rapacité proverbiale. Qui va les mettre au pas ?

Pour terminer tout cela dans la joie et l'espérance, je vous invite, chères compagnes et chers compagnons, à reprendre tous en chœur le slogan de cette campagne : « Yes weekend ! »

Pierre Sommermeyer

La révolution reste à faire...

...même au Mexique.

Le 2 octobre dernier, de jeunes anarchistes et anarchopunks manifestèrent pour commémorer le souvenir libertaire des étudiants tombés en 1968. Le PRD, à la tête du district fédéral de México, soi-disant de « gauche », réprima cette manifestation par de violents assauts et tortures en toute impunité. Devant ces faits, la Fédération libertaire de la Ville et de l'État de México réagit et déclare ce qui suit.

Le 2 octobre 1968, les forces répressives du gouvernement du Mexique réprimèrent et assassinèrent au cours d'une importante manifestation étudiante qui marqua l'histoire du peuple du Mexique. Cette manifestation portait essentiellement sur la dissolution du corps répressif de l'État et la libération des prisonniers politiques, mais aussi sur d'autres points comme la lutte pour l'autonomie universitaire.

C'est ainsi que le 2 octobre dernier, en 2008, différentes organisations sociales, étudiantes et libertaires décidèrent de descendre dans les rues de México pour commémorer le 40e anniversaire de la lutte populaire des étudiants de 1968. Elles exigèrent à nouveau la libération des prisonniers politiques, qui, à ce jour, se comptent par milliers dans les prisons mexicaines. Cette marche, indépendante de tout leader et parti politique, démarra de la place de Tlatelolco pour finir au Zócalo. Au même moment, partait du Zócalo une autre marche menée par des politiciens du PRD ainsi qu'une partie des autorités universitaires de l'Université nationale autonome de México (Unam).

Les organisations qui avaient décidé la manifestation indépendante le firent avec l'idée qu'un tel événement ne devait en aucun cas être récupéré par des partis politiques, et surtout par le PRD, qui nous répriment et nous jettent en prison.

En réponse à cette initiative indépendante, les autorités universitaires de l'Unam,

emmenées par le recteur José Narro, lancèrent leurs milices, les « porros[1] », qui allèrent perturber la manifestation indépendante. Les agissements des « porros » provoquèrent évidemment une répression policière, largement orchestrée par « Marcelo », le chef du gouvernement du district fédéral de México, contre la manifestation indépendante. C'est ainsi que, en nous réprimant, ils nous firent payer l'audace de ne pas participer à la marche organisée par le parti qui gouverne le district, le PRD.

De même, le cortège des différentes organisations sociales et étudiantes était infiltré par des provocateurs, en civil, qui se révélèrent plus tard être des policiers qui procédèrent à des arrestations pendant le meeting politique qui suivit la manifestation. Tous ces faits sont avérés par des preuves d'organisations de droits de l'homme comme la LIMDH, par des photographies, des vidéos et des articles.

Pourquoi toute cette répression ? Pourquoi Marcel Ebrard permit-il que les « porros » perturbent les cortèges de la marche indépendante du 2 octobre ? Cela nous rappelle justement ce moment amer de 1968 où des milices clandestines exécutaient pour le compte du gouvernement des agressions d'étudiants organisés.

Le 12 septembre, ces mêmes groupes profitèrent d'un match de football américain dans l'enceinte de l'université pour voler et frapper les étudiants qui se trouvaient aux abords de l'auditorium Che-Guevara (espace emblématique du conseil général de grève). Un étudiant eut une fracture crânienne, un autre fut poignardé. Ces étudiants blessés furent ensuite considérés comme détenus, dans les locaux hospitaliers. José Narro, le recteur, identifia les coupables, qui furent seulement expulsés de l'université. Marcel Ebrard, de son côté, leur assura l'impunité. Plus tard, on vit José Narro et Marcel Ebrard se donner l'accolade, en célébrant leur audace de s'être attaqué à de jeunes anarchistes, et apparurent ainsi à leur tour comme deux authentiques « porros ».

D'autre part, les médias de masse diffusèrent sans complexe une information diffamante pour les manifestants : les « tribus urbaines », dénomination méprisante avec laquelle la bourgeoisie distingue les jeunes pauvres, descendirent dans la rue le 2 octobre pour casser les vitrines des pauvres et rachitiques établissement transnationaux…

Autres questions : n'est-ce pas un acte de provocation de la part du PRD d'infiltrer les manifestations pour les perturber ? Ou est-ce que le soi-disant parti de gauche veut maintenant créer une police politique bloquant tout dissident et opposant au capital et à l'État ? Les canons à eau que le gouvernement du district fédéral vient juste d'acheter font-ils partie de la politique démocratique d'une « nouvelle gauche », qui cherche à criminaliser la protestation sociale, jeune et libertaire ?

C'est pour cela que, comme il y a quarante ans, nous continuons non pas à demander mais à exiger la même chose que nos compagnes et compagnons tombés entre les mains du gouvernement autoritaire :

– Liberté pour les prisonniers politiques du 2 octobre 2008 et du Mexique en général !

– Justice pour les assassinés de 68 !

– Dissolution des corps répressifs de l'État et abolition des prisons !

– À bas le gouvernement corrompu de Marcel Ebrard !

Fraternellement,

Liberté, égalité et communisme libertaire.

Fédération libertaire
de la Ville et de l'État de México.
Colectivo Autónomo Magonista (Cama)
espora.org/cama
camadf@yahoo.com.mx
cama@espora.org
csl_rfm@yahoo.com.mx
periodicoautonomia@yahoo.com.mx
cooperativa_culturalibre@yahoo.com.mx
Adresse provisoire :
Cerrada de Londres, no. 14, int. 1, col. Juárez, Del. Cuauhtémoc, Mexico, D.F.
Adresse postale : Cultura Libre de Servicios Educativos y Culturales S.C.
A.P. 6-664
C.P. 06200 México, D.F.

1) Les « porros » sont des délinquants qui vivent de trafics divers et d'agressions dans l'Unam de México ; ils sont souvent mêlés à la répression non institutionnelle contre les mouvements sociaux d'étudiants et sont fortement suspectés d'être des milices au service des administrations fédérales et universitaires.

Albert Camus et les libertaires

Miguel Chueca

Si elle a souffert, comme tant d'autres, de l'oubli lié au passage du temps, l'œuvre d'Albert Camus s'en tire sans doute à bien meilleur compte que celle de beaucoup de ses contemporains, bien que ses romans suscitent probablement plus d'intérêt que son théâtre, moins couru aujourd'hui qu'aux temps où Gérard Philippe tenait le premier rôle dans *Caligula*. Et on pourrait en dire autant de ses essais, de *L'Homme révolté*, qui d'ailleurs n'eut jamais les suffrages de la critique, ou du *Mythe de Sisyphe*, qui connut par contre un succès notable et fit, hélas, de son auteur ce « philosophe pour classes terminales » injustement épinglé par un critique littéraire des années soixante-70.

On est certainement moins sensible aussi aux activités publiques de Camus, tributaires d'une époque en grande partie révolue, quoiqu'on n'ait pas tout à fait oublié les principales étapes de son engagement dans la gauche « progressiste » de son temps, depuis sa participation à *Combat*, le quotidien issu de la Résistance, en passant par son appui au Rassemblement démocratique et révolutionnaire ou aux efforts des Citoyens du monde de Garry Davis ou encore à la politique de Pierre Mendès France, jusqu'à ses positions en faveur de l'objection de conscience ou contre la peine de mort, pour ne rien dire de ce qui fut son engagement le plus constant : son soutien aux « républicains » espagnols, et tout particulièrement aux militants du POUM et aux anarchosyndicalistes de la CNT, qui eurent toujours – on me permettra d'en témoigner personnellement – admiration et respect pour leur ami « Alberto » Camus.

Plus connue est, en revanche, sa position face à la guerre d'Algérie résumée trop souvent en une phrase (« Je préfère ma mère à la justice ») qui lui échappa au cours d'une conférence et qui n'a pas le sens qu'on lui attribue d'ordinaire. Une expérience particulièrement douloureuse pour lui, qui renforça l'isolement dans lequel l'avait jeté peu à peu le « désengagement » idéologique amorcé avec la parution de *L'Homme révolté* au tout début des années cinquante.

Certes, on s'intéresse encore un peu aux relations de Camus avec la fine fleur de l'intelligentsia parisienne et aux réactions suscitées dans ce milieu par la parution de cet ouvrage, tant chez les surréalistes – irrités entre autres choses[1] – des jugements que Camus y portait sur quelques-uns des fétiches de leur mouvement, que chez Sartre et ses amis des *Temps modernes*, où parut un véritable éreintement du livre, qui devait déboucher sur une rupture définitive entre les deux futurs prix Nobel de littérature[2].

En revanche, les relations de Camus avec les milieux libertaires et syndicalistes n'ont que médiocrement retenu l'attention des biographes qui n'ont jamais eu pour ceux-là le quart du dixième de l'estime que leur portait leur modèle. Qu'on lise les passages où l'un d'entre eux, le journaliste Olivier Todd, se réfère à ces relations et on verra le peu de cas qu'une certaine gauche parisienne a toujours fait d'un milieu dont elle s'est tenue obstinément éloignée.

C'est cette lacune que comble en grande partie le bel ouvrage *Albert Camus et les libertaires*[3] tout récemment publié par Égrégores Éditions, qui servira à rafraîchir la mémoire des lecteurs d'aujourd'hui quant aux aspects les plus méconnus ou les plus oubliés, de l'engagement public de Camus. Ces divers textes

sont précédés d'une longue introduction de Lou Marin (un pseudonyme qui occulte un militant libertaire de nationalité allemande, du courant non-violent, éditeur de la revue Graswürzelrevolution), qui les met en perspective historique pour les rendre plus accessibles aux lecteurs d'aujourd'hui.

Sous le titre « *Camus en débat dans…* », ces textes sont rassemblés selon leur provenance, les divers organes de la presse libertaire proprement dite ou du syndicalisme révolutionnaire : les journaux de Louis Lecoin et ses amis anarcho-pacifistes (*Défense de l'Homme*, *Liberté*, *Contre-Courant*) ; les porte-parole (*Le Libertaire* et *Le Monde libertaire*) du mouvement anarchiste organisé de l'époque, Fédération communiste libertaire et Fédération anarchiste ; la revue *Témoins*, publiée à Zurich sous l'impulsion de Jean-Pierre Samson, un nom bien oublié aujourd'hui[4], ou encore *La Révolution prolétarienne*, à laquelle Camus était lié depuis 1948, l'année de création des Groupes de liaison internationale, où il avait côtoyé Monatte et ses camarades de la RP, Alfred Rosmer, Nicolas Lazarevitch ou Maurice Chambelland.

Enfin, c'est sur la « question espagnole » que se referme très logiquement le volume, dans l'épilogue duquel Freddy Gomez nous rappelle que, « si de forts liens d'amitié unirent les libertaires à Camus », dans le cas des anarchistes espagnols, « c'est d'autre chose qu'il fut question, d'un authentique sentiment de fraternité partagée », un sentiment qui répondait tant à l'attachement sentimental de Camus à la terre espagnole qu'à son choix en faveur de cette « pensée de midi », de cet « esprit méditerranéen » invoqué par lui dans l'admirable conclusion de *L'Homme révolté*, dont le présent volume nous donne du reste un (trop court) extrait, tiré d'un numéro du *Monde libertaire*.

Les préoccupations personnelles du maître d'œuvre du volume l'ont amené à ouvrir le volume par des textes parus dans les revues animées par Lecoin et liés à la question de la non-violence, abordée tant du point de vue théorique[5] que sous ses aspects pratiques, avec une série de textes nettement postérieurs, écrits au moment des « événements » d'Algérie, qui évoquent la campagne menée par Lecoin et ses amis en faveur du statut d'objecteur de conscience. On y lira aussi un long et intéressant article d'André Prudhommeaux (qui signe du nom de Prunier) inspiré par le différend entre Breton et Camus, un essai qui parut précédé d'une brève note de Lecoin, très représentative de la réaction de nombre de libertaires face aux positions exprimées par Camus dans son essai.

C'est encore de *L'Homme révolté* dont s'occupent quelques-unes des plumes du *Libertaire* et du *Monde libertaire*, dont celle de Gaston Leval, qui refuse le procès en immoralisme intenté par Camus au Bakounine du *Catéchisme du révolutionnaire* et lui fait grief de ne pas avoir su distinguer le théoricien de la maturité, le père de ces « idées qu'appliquera le syndicalisme français », du Bakounine antérieur, encore à la recherche de ce qui allait être sa doctrine proprement « anarchiste ».

Si certains des articles tirés de *Témoins* reviennent encore sur le débat ouvert par Gaston Leval, la majorité des textes repris de cette revue dans Camus et les libertaires s'occupent de bien d'autres sujets, les uns suscités par les événements du moment, dont l'insurrection hongroise de 1956, ou plus anciens, comme la guerre d'Espagne, traitée ici par le biais d'une lettre de Simone Weil sur la violence révolutionnaire, communiquée à la revue par Camus lui-même.[6]

Quant aux écrits issus de *La Révolution prolétarienne*, il s'agit essentiellement d'interventions directes de Camus sur certaines des questions qui lui tenaient le plus à cœur, l'Espagne bien sûr, mais également la question algérienne, abordée sous la forme d'une brève lettre adressée en novembre 1957 à la rédaction de la revue où, prenant prétexte de l'assassinat par les hommes du FLN de plusieurs syndicalistes algériens proches de Messali Hadj, il dénonçait avec une véritable prescience « la direction totalitaire du mouvement algérien ».

Force est de reconnaître que, aussi intéressants que soient les divers articles rassemblés autour de Camus, ce volume perdrait une bonne partie de son intérêt sans les textes de Camus lui-même, écrits dans ce grand style qui est la marque propre de l'écrivain qu'il fut, un style qui avait sans doute le don d'exaspérer certains de ses critiques mais qui en a fait tout de même un des plus purs prosateurs de la littérature française du siècle dernier.

Un intéressant volume donc, qui met enfin en pleine lumière les liens privilégiés qu'entretint Albert Camus avec les porte-parole, syndicalistes révolutionnaires et anarchistes, de ce socialisme libertaire auquel il était profondément acquis. Il est pour le moins significatif que son dernier acte public ait été une réponse à un questionnaire envoyé à plusieurs personnalités par *Reconstruir*, une revue libertaire argentine. De ces réponses, rédigées le 29 décembre 1959, soit six jours avant l'accident mortel de Lourmarin, nous retiendrons la toute dernière où Camus répondait à la question de savoir « comment on pourrait arriver à un monde moins opprimé par le besoin et plus libre » : « Donner, quand on peut. Et ne pas haïr, si l'on peut. » M. C.

---

1. Comme le mieux est toujours de se reporter aux textes eux-mêmes, on conseillera aux lecteurs intéressés par le sujet d'aller y voir de plus près, en lisant le dialogue de Breton avec Aimé Patri, reproduit dans les œuvres complètes (tome III) de Breton (La Pléiade, Gallimard, p. 1048-1055).

2. Dans l'épilogue de *Albert Camus et les libertaires*, Freddy Gomez cite un texte de son père, Fernando Gómez Peláez, témoignant des effets destructeurs sur l'état d'esprit de Camus de « la violence et la mauvaise foi des attaques de Sartre et de ses acolytes ».

3. *Albert Camus et les libertaires (1948-1960)*, écrits rassemblés par Lou Marin, Égrégores Éditions, Marseille, 2008, 361 pages, 15 euros.

4. Malgré la collaboration de Camus à la revue *Témoins* et l'amitié qui le lia à Jean-Paul Samson, celui-ci n'est pas cité une fois dans la biographie d'Olivier Todd.

5. On notera que, dans le dialogue paru dans *Défense de l'Homme* en juin 1949, Camus précise qu'il « faut apporter une limitation à la violence » mais que, pour sa part, il ne « prêche pas la non-violence ».

6. Il s'agit, bien sûr, de cette fameuse lettre à Bernanos où Simone Weil relatait un épisode vécu sur le front d'Aragon, qui a fait depuis l'objet de nombreux commentaires.

Une ville en état de siège

Manifestation du lundi 3 novembre contre Hortefeux le pirate de Vichy

Manolo

groupe Vivre Libre de la Fédération anarchiste à Lyon www.vivre-libre.org

La Fédération anarchiste avait appelé à manifester à Vichy, le 3 novembre 2008, à 18 heures, contre la tenue du sommet, pour la fermeture des centres de rétention administrative et pour l'absolue liberté de circulation et d'installation partout sur la planète.

Sachant très bien que le sort fait aux immigrés est une répétition des attaques contre tous, je me rencarde avec quelques compagnons pour descendre à Vichy.

En train, impossible de réserver un aller-retour Vichy-Lyon via le net depuis belle lurette (l'entreprise SNCF collabore comme elle peut).

Je me rends donc à Vichy en bagnole par les petites routes : pas d'embûche jusque-là. Ce qui ne fut pas le cas pour les cars et les personnes en train. J'apprends en effet au début de la manifestation que les cars en provenance des villes comme Grenoble et Lyon, par exemple, ont été contrôlés par la BAC (brigade anticriminelle) : contrôle d'identité, photographie des personnes montant dans les cars…

Pour un révolté libertaire, le nom de Vichy a un goût de fascisme pétainiste. La répression sera conforme à cette sensation.

Le gratin des ministres de l'Intérieur européens invités à Vichy par Hortefeux ne veut pas être dérangé. Ils travaillent pour l'Europe forteresse et de la finance. Il paraît qu'Hortefeux pendant ce sommet à beaucoup parlé de *la Marseillaise* : tout le monde doit la connaître (même les immigrés) et savoir aussi sa date de création. Quel programme réjouissant !

16h30, les manifestants commencent à se rassembler à Cusset, non loin du centre-ville de Vichy ; les libertaires sont présents dans toutes leurs diversités. Des drapeaux de la Fédération anarchiste flottent ici et là. Je note aussi la présence de RESF, du NPA, du PCF, de cégétistes, de SUD. Mon sac rempli d'autocollants se vide rapidement et je commence à diffuser quelques *Monde libertaire*. On sent une tension à peine palpable : dans la journée, une petite manifestation théâtrale mettant en scène des déportés avait tourné court avec encerclement par les flics et quelques arrestations.

Je ne vois toujours pas les cars de Lyon, retardés par les contrôles baqueux au départ. À 18 heures, la manif démarre en direction du centre-ville de Vichy. Les slogans fusent : « Pétain reviens, t'as oublié tes chiens ! », « Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés ! », « Détruisons les centres de rétention, pierre par pierre, mur par mur ! » On passe la gare de Vichy, toujours fermée pour cause de « c'est toujours des manifestants en moins », et je diffuse allègrement des *Monde libertaire* aux badauds vichyssois qui regardent passer la manif avec étonnement (ce genre de manif, ça doit être rare dans cette ville).

Les 3000 manifestants s'engouffrent alors dans l'artère partant de la gare de Vichy.

Le cortège devait suivre un itinéraire précis mais, à peine arrivé au premier barrage de CRS, le gazage commence : les grenades lacrymogènes pleuvent sur les manifestants. Le message est clair : aucune opposition ne sera tolérée sur le terrain de l'identité et de l'immigration. Le Pen doit être jaloux.

Il y a peu, Hortefeux a interdit les manifs devant les centres de rétention depuis que les prisonniers y foutent le feu. Maintenant, il s'agit de faire place nette pour pouvoir adopter les futures mesures fascistes comme,

encore dernièrement, tenter de supprimer la présence de la Cimade (seule association présente au sein des centres de rétention).

La répression du cortège crée des affrontements entre la tête du cortège, qui veut répondre au gazage, et les CRS : les premières bagnoles brûlent, des vitrines sont brisées, et l'on voit quelques tentatives de barricades.

Le cortège se reforme tout de même, mais les lacrymogènes continuent à tomber et il est repoussé 3 km plus loin, dans l'espace Chambon, le lieu où la manif devait normalement se terminer. Tout le cortège gueule « police partout, justice nulle part ! » sous le projecteur puissant d'un hélicoptère surveillant le bon déroulement des opérations.

Les gens discutent de la suite : « À quand une grève générale comme en 68 ! Que font les syndicats ? Et où est la CGT aujourd'hui ? » me lâche une cégétiste retraitée de la métallurgie du coin. Les gens du cru étaient globalement surpris et écœurés par cette répression, par le gazage sur un parcours de manif déclarée et autorisée.

À cette surprise je me permets de rétorquer : « L'État n'a jamais défendu le peuple ! Après les immigrés et les sans-papiers, c'est au tour des opposants au régime de recevoir ! »

Pour retourner à la bagnole, on passe devant je ne sais combien de bataillons de flics qui encerclent l'espace Chambon et je me dis que, heureusement, on a jeté les bâtons de nos drapeaux FA : une ville en état de siège ! On apprendra plus tard que des arrestations eurent lieu à l'espace Chambon.

Tout en conduisant, Thiéfaine se met à chanter dans l'poste : « [...]. j'me sens coupable d'être né français, de parents français, d'arrières arrières... etc. Grands-parents français, dans un pays où les indigènes pendant l'occupation allemande écrivirent un si grand nombre de lettres de dénonciation que les nazis les plus compétents et les mieux expérimentés en matière de cruauté et de crimes contre l'humanité en furent stupéfiés et même un peu jaloux. J'me sens coupable de pouvoir affirmer qu'aujourd'hui ce genre de pratique de délation typiquement française est toujours en usage et je prends à témoin certains policiers compatissants, certains douaniers écœurés, certains fonctionnaires de certaines administrations particulièrement troublés et choqués par ce genre de pratique. J'me sens coupable d'imaginer la tête laborieuse de certains de mes voisins, de certains de mes proches, de certaines de mes connaissances, de certains petits vieillards crapuleux, baveux, envieux et dérisoires, appliqués à écrire consciencieusement ce genre de chef-d'œuvre de l'anonymat ; J'me sens coupable d'avoir une gueule à être dénoncé [...] » M.

D'autres infos plus précises : http://rebellyon.info

Féminisme contre dolorisme

J'AI HABITÉ LONGTEMPS à côté du musée Rodin, et j'y emmenais une petite fille d'une dizaine d'années voir les œuvres de Camille Claudel, en lui expliquant son destin.

Admiratrice de l'actrice Yolande Moreau, découverte dans *Quand la mer monte*, je n'irai pourtant pas voir le film *Séraphine*.

Nous connaissons par cœur, ne serait-ce qu'à travers ces deux vies, jumelles par bien des aspects, et par les aléas des nôtres, le tragique de parcours féminins voués à l'art ; toutes deux, surtout Camille, ont espéré concilier affectivité et création, tentative dont l'issue est le désespoir et la solitude, et parfois, comme dans leur cas, la folie et la mort.

On dira : c'était le XIXe siècle, une époque arriérée. Ceux qui ont réalisé et commenté le film ont sans nul doute insisté là-dessus ; pourtant, ce drame reste actuel : au XXIe siècle, les créatrices (à quand l'enquête sociologique là-dessus ?) ont des vies privées lamentables. D'autant plus lamentables qu'est plus grand le contraste avec leur existence publique.

La révolution des mœurs n'a pas eu lieu.

Refuser de servir les hommes pour nous consacrer à ce que nous portons nous donne toutes les chances d'être « exilées » de ce qu'on appelle « une vie de femme » – non seulement familiale mais sexuelle et simplement affective. De la part de nos compagnons et amis, le message implicite est toujours le même : Tu peins, tu écris, mieux, tu jouis d'une certaine notoriété, d'un relatif succès, c'est déjà beau, ne te plains pas ! Estime-toi heureuse. Certes une artiste est davantage sollicitée et entourée par des admirateurs de tous âges, fascinés par cette existence vertigineuse largement à la hauteur de celle des hommes ; mais par cette admiration même ils se sentent dédouanés de répondre à d'autres demandes.

Ce faisant, inconsciemment, ils nous font payer le refus de la « bobonnisation » qui a permis notre développement, intellectuel, artistique ; celui-ci représente toutes sortes de soustractions au service que nous devrions leur fournir, et à la dévotion béate que nous devrions leur montrer.

Dans cette situation inchangée, ce que les femmes doivent viser d'urgence pour ne plus souffrir, c'est d'embrasser résolument, la débarrassant de son caractère punitif, cette solitude proprement structurelle.

Pour se fortifier dans leur voie et dans leur pratique, et intérieurement, qu'elles aillent voir les œuvres de ces grandes dames, leurs consœurs, et non les fictions consensuelles hélas trop vraisemblables autour de l'échec sentimental qui serait fatalement leur revers.

Nous, femmes artistes, relevons le défi : nous sommes déterminées à réussir notre vie !

Marie-Claire Calmus

Auteure des *Nouvelles Balladines* (éditions Acratie 1990), d'*Intellectuel(le)?* (éditions Editinter 2004), d'*Ouvrir la Cage* (éditions Raphaël de Surtis 2008).

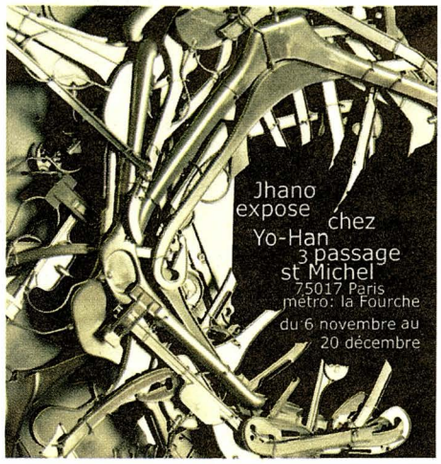

Abonnez-vous !

On peut maintenant, outre le courrier, s'abonner « en ligne », avec paiement sécurisé et tout et tout :

www.librairie-publico.com

Vous en profiterez pour commander, du même coup, les nouveautés de la librairie du Monde libertaire, et télécharger les récents catalogues au format .pdf

Pour trouver facilement les points de vente près de chez vous, le site

www.trouverlapresse.com

un outil de notre diffuseur, les NMPP, est à votre disposition. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, n'hésitez pas à nous téléphoner : 01 48 05 34 08, entre 14 heures et 19 h 30. Achetez *Le Monde libertaire* le plus souvent possible, et dans le même lieu, et n'hésitez pas à insister pour qu'il soit bien visible.

Scandaleuses expulsions

au 150, boulevard Vincent-Auriol

Le jeudi 23 octobre, à 7 heures, un grand nombre de CRS a procédé à l'évacuation forcée d'une centaine d'habitants, dont une vingtaine d'enfants, demeurant encore au 150, boulevard Vincent-Auriol, sur ordre de la préfecture de police et de la préfecture de Paris.

Les expulsés ont refusé de monter dans les bus malgré les pressions, en particulier celle de se voir privés d'hébergement d'urgence, à savoir des hôtels, pour une bonne moitié très éloignée en banlieue (Aulnay-sous-Bois 93, Pierrelaye 95, Saint-Denis 93, Le Bourget 93, Drancy 93…). Finalement, devant le refus des pouvoirs publics de trouver une solution d'hébergement acceptable, les expulsés ont dû être accueillis provisoirement dans un local syndical.

Cet immeuble, anciennement Maison des Étudiants de Côte d'Ivoire, a été vendu dans les années soixante-dix, puis revendu à plusieurs reprises à d'autres spéculateurs. Depuis plus de trente ans, les résidents se sont organisés pour gérer l'immeuble et dénoncer son insalubrité. Un jugement d'expulsion était par ailleurs en instance d'exécution depuis cette période.

Récemment, la Ville de Paris a lancé une procédure d'insalubrité qui aurait normalement dû entraîner l'expropriation, le relogement des occupants et la réalisation de logements sociaux. Par conséquent, l'évacuation de l'immeuble a été décidée pour des motifs de « sécurité bâtimentaire », explique la préfecture de police de Paris. « Elle intervient, selon elle, après une minutieuse préparation avec les services compétents pour l'hébergement et le relogement, c'est-à-dire la préfecture de Paris et la Ville de Paris. »

Mais, depuis la première expulsion d'un tiers des occupants du 150 boulevard Vincent-Auriol le 25 septembre dernier, ceux-ci sont toujours hébergés dans des hôtels, la plupart en banlieue. Pour l'instant, seulement 7 relogements, sur 69 dossiers, seraient vraiment en cours, d'après la mairie du XIII[e] arrondissement…

De qui se moque-t-on ?

Surtout lorsque l'on sait que les problèmes de logement, suite à des expulsions et des drames, sont récurrents dans le XIII[e] arrondissement (immeuble Quai-de-la-Gare en 2005, 35 bis rue Dunois en 2006…). Toutefois, pour y faire face, les pouvoirs publics auraient peut-être dû construire des logements sociaux sur la ZAC rive gauche, plutôt que d'y installer des bureaux luxueux pour les banques.

En conséquence, les résidents, le comité de soutien, les habitants du quartier, les organisations, sont indignés :

– Ils renouvellent la dénonciation de cette deuxième opération de police, marquée par la disproportion du dispositif policier et la violence avec laquelle toute résistance a été cassée, entraînant des arrestations.

– Ils constatent que les promesses de relogement pour les premiers expulsés n'ont pas été respectées. Qu'en sera-t-il des victimes de cette nouvelle évacuation ?

– Ils rappellent que le relogement en logement social est obligatoire en cas de péril.

Les habitants de la Meci et le Comité de soutien.

Premiers signataires : Comité de soutien du 35 bis, rue Dunois, Gazette du XIIIe, CDSL, DAL, Jeudi Noir, LDH Paris 5e/13e, MRAP 75, RESF 5e/13e, RUSF 5e/13e, UL CGT 13e, UL CNT 5e/13e, SUD-PTT 13e, SUD-BNF, FSU-BNF, Collectif interprofessionnel et intersyndical 5e/13e, SGEN-CFDT Paris, AL Paris-Sud, Les Alternatifs 13e, LO 13e, LCR 13e, NPA 5e/13e, PCF 13e, Les Verts 13e…

Contact : mecisoutien@live.fr

Jeudi 13 novembre

Jus de rue (08 h 30). La parole aux gens de la rue par Casquette.

Chronique hebdo (10 heures). Commentaire de l'actualité.

De rimes et de notes (12 heures). Actualité de la chanson et du spectacle par Marlène.

Bibliomanie (15 heures). Autour des livres.

Si vis pacem (18 heures). Antimilitarisme. Avec Bernard Baissat, cinéaste.

Les enfants de Stonewall Affinités électives (19 h 30). Émission gay et lesbienne

Entre chiens et loups (20 h 30). Actualité de l'érotisme et du libertinage. Émission animée par André Robèr, avec Maïna Lecherbonnier, écrivaine; Frédéric Bourgeade, libertin, amateur d'art; Dita, nouvelle libertine; Michel Debray, peintre érotique. Blog Arts érotiques: poilnet.erog.fr

Vendredi 14 novembre

Zones d'attraction (11 h 30). Philosophie, Olivier Schéfer, pour son dernier livre « Variations nocturnes » (Vrin). et l'anthologie de Puységur « Recherches sur l'homme à l'état de somnambulisme » (Villarose).,

Place aux fous (13 heures). Avec So. Noël, le photographe Lu. Bo. et les groupes d.e.v.i.a.n.c.e., Iku, No Rest 4 The Brave, Kinesin, Laamdatün, Lust Control, Anadyomène, Le Collector.

Les oreilles libres (14 h 30). Dan Charles Dahan nous expliquera comment un ancien punk peut évoluer dans le milieu de la musique électro-acoustique.

Koumbi (16 heures). Chroniques africaines

Radio espéranto (17 h 30).

Ça booste sous les pavés (22 h 30).

Samedi 15 novembre

Réveil Hip Hop (08 heures).

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 heures). China blues .

Chronique syndicale (11 h 30). Le *Nouveau guide des Prud'hommes*, avec l'auteur Laurent Milet (éditions de l'Atelier); Mohamed, de l'émission « La santé dans tous ses états ».

Chroniques rebelles (13 h 30). « Big Brother Awards », les surveillants surveillés, palmarès 2007.

Deux sous de scène (15 h 30).

Bulles noires (17 heures).

Tribuna latino-americana (19 heures).

La nuit des mots (21 heures). La liberté d'écrire, la liberté de dire, 3e édition, en direct et en public.

Dimanche 16 novembre

Goloss trouda, (08 heures).

Ni maître ni dieu (10 heures).

Folk à lier (12 heures). Avec le groupe « Tri Bal Jazz » et l'association Malicorne.

Cris et murmures (14 heures). Slam.

Des mots, une voix (15 h 30). Eric Jourdan, pour son livre *Trois cœurs* (paru aux éditions Pauvert).

Échos et frémissements d'Irlande (18 h 30).

Désaxés (20 h 30). Les films du moment.

Les liaisons dangereuses (Seppuku). (22 heures). Musiques électroniques.

Lundi 17 novembre

Lundi matin (11 heures). L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

Les partageux de la Commune (13 heures).

La santé dans tous ses états (18 heures). Interviou de Madeleine Estryn-Behar, médecin du travail, pour son livre-enquête *Santé et souffrance au travail des personnels soignants en France et en Europe*.

Le Monde merveilleux du travail (19 h 30). Anarcho-syndicalisme.

De la pente du carmel, la vue est magnifique (22 h 30).

Mardi 18 novembre

Le Parisien libertaire (8 heures).

L'idée anarchiste (14 h 30).

Les amis d'Orwell (16 heures). Anti-vidéosurveillance

Des oreilles avec des trous (dedans).17 heures.

Pas de quartiers. (18 heures). Débat autour du *Matérialisme scientifique* de Mario Bunge (chez Syllepses) avec Edgar et Marc. Tous à vos cyclotrons à galène!

Radio libertaria (20 h 30). Émission de la CNT / AIT.

Mercredi 19 novembre

Petits matins pour le grand soir (08 heures).

Court-circuit (09 h 30). Philosophie, Art et Politique.

Blues en liberté (10 h 30). Fenton Robinson, le blues jazzy?

Sans toit ni loi (12 heures).

Le manège (14 heures). Boris Beyssi; les chroniques ciné de Heike Hurst.

Femmes libres (18 h 30). Christine Jama, pour l'association « Voix de Femmes » contre les mariages forcés, la séquestration, et toutes formes de violences faites aux femmes.

Ras les murs (20 h 30).

Trafic (22 h 30).

Jeudi 13 novembre

Rennes (35)

20 heures. Réunion publique « Crise Financière ou Hold-Up du siècle? » organisée par le groupe la Sociale de la Fédération anarchiste. Maison du champ de Mars, Salle Gune, 6, cours des Alliés, M° Ch.-de-Gaulle.

Lyon (69)

18 heures. À la librairie Le bal des ardents, Lou Marin vient présenter *Albert Camus et les libertaires* (aux éditions Égrégores), 17 rue Neuve, 1er arrondissement.

Saint-Denis (93)

19 heures. La bande dessinée autrement: Rencontre avec le collectif Hoochie Coochie. Présentation du collectif Hoochie Coochie, maison d'éditions de BD, et de sa raison d'être. On abordera, entre autres, les thèmes de l'auto-distribution volontaire, de la logique de l'atelier de gravure et de l'édition de revues. Avec Gotpower. Une soirée organisée par l'association Terre BD.

Vendredi 14 novembre

Ivry-sur-Seine (94)

Jacques Bertin accompagné au piano par Laurent Desmurs et à l'accordéon par Guy Raimbault. Forum Léo Ferré.11, rue Barbès, Tél. 0146726468. Métro: Pierre-Curie ou Porte-d'Ivry En tramway: Station Porte-d'Ivry.

Samedi 15 novembre

Grigny (69)

11e Salon de l'édition et des médias indépendants, samedi 15 et dimanche 16 novembre Le groupe Vivre libre! de la Fédération anarchiste tiendra le stand des Éditions du Monde libertaire. Au Centre Brenot de Grigny.

Gap (05)

Le collectif anarchiste Calucha avec le soutien du groupe GEL-05 de la Fédération anarchiste organise une soirée autour du fichage imposé en société dite démoratique. Pour l'occasion, le documentaire *Pistés par nos gènes* sera diffusé suivi d'une conférence-débat en présence d'un insoumis au fichage ADN ayant gagné son procès contre l'État. Tables de presse, collation, ambiance conviviale. Samedi 15 novembre à 19h30 à la salle Dumart, av. Cdt-Dumont.

Le Mans (72)

16 heures. Café libertaire. Quel avenir pour le socialisme libertaire? L'Épicerie du Pré, 31, rue du Pré.

Puy-de-Dôme (63)

21 heures, L'association On Connaît la Chanson accueille le spectacle *Le discours du traîneux* avec Hélène Maurice, Bernard Meulien, Gérard Pierron, Marie Mazille et Patrick Reboud, au Gamounet à St-Bonnet-près-Riom (20 km au nord de Clermont – Ferrand).

Paris XVIIIe

15h30 Michael Paraire viendra nous présenter son essai *Femmes philosophes, femmes d'action* paru aux éditions du Temps des Cerises (2008). Bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette, M° Blanche.

Paris XIe

16h30. La librairie du Monde libertaire reçoit Lou Marin, pour le livre *Albert Camus et les libertaires*145, rue Amelot, M° Oberkampf, République ou Filles-du-Calvaire.

Nîmes (30)

Le groupe Gard Vaucluse de la FA, No pasaran et le Collectif Mut Vitz 31 s'associent pour impulser un collectif de distribution de café du Chiapas. Rencontre publique à 14h30, au 1er étage du Café Olive, bd A.-Daudet.

Saint-Denis (93)

19 heures. Psychiatrie et antipsychiatrie: La maladie mentale. Dans les années cinquante et 60, le mouvement antipsychiatrique a explosé en Angleterre, Allemagne, France, Italie, Belgique, Suisse et États-Unis. Son objectif était de multiplier les lieux de vie, afin de rendre l'hôpital inutile. Avec Jacques Lesage de La Haye. Soirée organisée par la Dionyversité: Bourse du Travail de St-Denis.

Ivry (94)

Jacques Bertin accompagné au piano par Laurent Desmurs et à l'accordéon par Guy Raimbault. Forum Léo Ferré.11, rue Barbès, Tél. 0146726468. Métro: Pierre-Curie ou Porte-d'Ivry En tramway: station Porte-d'Ivry.

Dimanche 16 novembre

Saint-Bonnet (63)

À 15 heures, L'association « On connaît la chanson » accueille le spectacle *Le discours du traîneux* avec Hélène Maurice, Bernard Meulien, Gérard Pierron, Marie Mazille et Patrick Reboud au Gamounet à St-Bonnet-près-Riom (20 km au nord de Clermont – Ferrand).

Mardi 18 novembre

Metz (57)

20 heures: Débat: Le patronat veut en finir avec le monde ouvrier, précédé du documentaire d'Helen Richards: *L'envers de la réussite*. Caveau du café Jehanne d'Arc Place Jeanne-d'Arc à Metz.

Saint-Denis (93)

19 heures. Dionyversité: Université populaire de St-Denis. Psychiatrie et antipsychiatrie: avec Jacques Lesage de La Haye. Bourse du Travail de St-Denis. http://dionyversite.org

Jeudi 20 novembre

Besançon (25)

20h30. Soirée slam organisée par l'association Poètrycité, à la librairie L'Autodidacte, 5, rue Marulaz. Entrée libre.

Saint-Denis (93)

19 heures. Dionyversité: Université populaire de St-Denis. La bande dessinée autrement: La bande dessinée citoyenne avec Kris, soirée organisée par l'association Terre BD. Bourse du Travail de St-Denis. http://dionyversite.org

L'État réprime
la religion opprime